LE PEUPLE
COURRIER DE LA CÔTE · DU · SUD

CAHIER B — Mercredi 7 février 1979 — 35 cents

Cette semaine

dans Kamouraska,
L'Islet-Est et L'Islet-Sud

Vente de P.E. Boucher: la SDI donne son accord B-3

Selon Coop-Information, un seul bon achat parmi les grille-pain offerts au consommateur B-3

LE QUEBEC DEVIENDRA-T-IL LA PRISE ELECTRIQUE DE L'AMERIQUE DU NORD?— C'est un peu la question que pose le film de Jean Chabot, qui traite plus particulièrement du développement de l'énergie nucléaire. On pourra voir le film, à La Pocatière, le 14 février prochain. Ci-dessus, une vue de la salle des machines du complexe L.G. 2.

$144 volés à la pointe du révolver, à La Pocatière B-4

Cinq équipes de St-Jean Port-Joli étaient au concours de sculpture sur neige du Carnaval de Québec B-11

Plus de gardien à plein temps pour l'Usine Maxi B-5

Lancement du Carnaval de La Pocatière, en fin de semaine B-9

Les courses de chiens: Paul-Emile Lévesque maintenant en seconde position B-21

Le projet de loi 116 expliqué aux agriculteurs de la région B-5

Un excédent de $2,921 prévu au budget de St-Pascal B-9

LE MINISTRE LAZURE SE REND A ST-PAMPHILE.— Le ministre Denis Lazure, entouré de quelques employés et administrateurs du CLSC de St-Pamphile. Dans l'ordre habituel, on retrouve Sr Thérèse Labbé, infirmière, Mme Marjolaine Bernier, Mlle Myrianne Castonguay, M. Elisée Vaillancourt, directeur-général, M. Jean-Louis Caron, président, le ministre et M. René Desroches, coordonnateur technique.

croc l'oeil

KAMOURASKA — L'ISLET EST — L'ISLET SUD

Quel est le fruit le plus détesté des poissons, pensez-vous? Allons, pensez-y... C'est la pêche, voyons.

En parlant de poissons, il paraît que la consommation des produits de la mer s'accroit sans cesse, au Québec. Guy Gilbert, le chef des cuisines du Café St-Louis, à La Pocatière, y va sûrement de sa contribution. Sur chacun de ses "menus du jour", on retrouve un plat de poisson. Et c'est délicieux.

L'ouest de Kamouraska a été laissé pour compte, lors de la tournée ministérielle de la semaine dernière. Montmagny et Bellechasse ont eu droit à leur visite de ministre, mais pas La Pocatière, ni St-Pascal. En effet, M. Pierre-Marc Johnson s'est rendu à Cacouna, à St-Alexandre et à Cabano, mais il a oublié une bonne partie du comté de Kamouraska qui, pourtant, a voté péquiste aux dernières élections.

Le système de câblodiffusion est maintenant en place, à St-Jean Port-Joli. Depuis la semaine passée, les premiers abonnés sont reliés au fil.

Yen a-t-il qui ont vu sortir la marmotte de son trou, le deux février? La légende dit que, lorsqu'elle voit son ombre, donc qu'il fait soleil, elle retourne se coucher pour une quarantaine de jours et que l'hiver sera long.

A voir à tout prix, le 14 février prochain, le film "Fiction nucléaire", qui sera présenté à l'amphithéâtre de l'ITA, à La Pocatière. Et c'est gratuit.

Dans ce film, une des discussions les plus intéressantes a été saisie à St-Roch-des-Aulnaies, en décembre 1976.

Jakô Boulanger, un potier, tient présentement une exposition de ses oeuvres à La Coureuse des Grèves, à St-Jean Port-Joli. Il s'agit de fort belles pièces, utiles et solides qui, malgré celà, sont d'un prix très abordable.

La Télévision communautaire de St-Pascal continue à innover. En effet, tous les dimanches, ceux qui ne pourront se rendre à l'église pour entendre la messe dominicale n'auront désormais qu'à syntoniser leur Canal 9 pour assister à l'office de 11 heures.

Les gagnants du tirage au profit de la fabrique de St-Omer sont Mme Laurence Fortin, St-Omer [ameublement de chambre] et des prix de consolation sont allés à Mme Claude Légaré, St-Pamphile, M. Robert Avoine, St-Omer, Mme Normand Roy de Sherbrooke. La fabrique remercie tous ceux et celles qui ont vendu ou acheté des billets.

Billet

Une certaine saveur du passé

Le vieil employé, à quelques mois de sa retraite sûrement, était sur le quai de la Gare Centrale, à Montréal. Un oeil sur sa montre en argent, l'autre sur les derniers retardataires, le képi sur la tête, rien ne lui échappait.

Et ce fut le coup d'envoi. "All aboard", cria-t-il, au mépris de la loi, toute 101 qu'elle soit. Mais il lui fut facilement pardonné, car la formule conserve son charme d'antan. Le train se mit en branle lentement, à travers les jets de vapeur, les wagons s'entrechoquant.

Comme une chenille hyper-puissante, il s'extirpa lentement de la toile d'araignée banlieusarde que secrète Montréal autour d'elle. Hululement de la locomotive qui veut s'emballer, dernière vision des buildings illuminés, pont, rythme de plus en plus rapide des boggies sur l'acier... L'Océan [c'est son nom] prenait son élan vers le Bas-du-Fleuve et les Maritimes.

Ronde des contrôleurs, des uniformes de toutes sortes, du chef de train, tous gens polis d'ailleurs, qui, entre deux rangées de sièges, avaient le pas des marins dans les coursives de leur navire. Les liseurs, porteurs de sandwichs, chercheurs du bar, conteurs d'histoires, à travers ce hululement épisodique de la locomotive, se mirent à se parler... On était sur le train.

En cette époque où l'essence coûte de plus en plus cher et où les voitures sont d'un prix inabordable, le compagnies ferroviaires auraient intérêt à donner un service un peu plus fréquent et régulier, surtout dans des régions éloignées des grands centres comme la nôtre. Et la clientèle leur viendrait sûrement, car le train, cela va bien au-delà de la mode rétro; c'est comme une saveur du farwest. Et ils sont bien rares ceux qui n'y trouvent pas leur petite jouissance.

Christian Chouinard

Un numéro spécial de L'Islet-Nord consacré à l'enfant

(C.C.) L'année de l'enfant, tout le monde en a parlé, ou presque. Déjà, plusieurs articles ont paru à ce propos dans divers journaux et magazines. Ne voulant pas être en reste, le CLSC des Trois-Saumons, à St-Jean Port-Joli, vient de publier un numéro spécial de son bulletin d'information entièrement consacré à l'enfant.

Dans son introduction, l'équipe du journal propose aux lecteurs une exploration du monde de l'enfant. Et cette proposition ne s'adresse pas seulement aux parents, mais aussi aux grands-parents, travailleurs, chômeurs, étudiants; bref, à toute la population qui, on l'oublie parfois, est appelée à côtoyer les enfants.

Ce numéro spécial est intéressant sous plusieurs aspects. On y retrouve des articles sur des sujets aussi diversifiés que les relations entre l'enfant et sa mère, entre l'homme et l'enfant, les impressions d'un père, une lettre à une grand-mère et la réponse de cette dernière, on peut aussi y lire des poèmes, diverses réflexions, ainsi que l'énumération des principaux droits de l'enfant.

D'une mise en page sobre, mais jamais monotone, cette édition de L'Islet-Nord est à conserver. Elle pourra servir d'ouvrage de référence tout au long de l'Année internationale de l'Enfant, qui, rappelons-le, a été décrétée par les Nations-Unies.

C'est une Invitation

Le Club de l'Age d'Or de St-Damase invite tous les membres et la population à la soirée annuelle qui aura lieu à la salle municipale samedi le 10 février à 8 hres. Orchestre Trio Lord. Un goûter sera servi. Prix de présence. Bienvenue à tous.

Le traditionnel souper canadien du Festival de St-Roch-des-Aulnaies aura lieu le samedi 10 février prochain à compter de 17 heures. L'admission est à prix populaire et les moins de 18 ans pourront bénéficier d'une réduction substantielle. Le tout sera suivi d'une soirée canadienne avec l'orchestre "Les Sortilèges".

TOURVILLE.— Soirée récréative pour les jeunes le 10 février au gymnase de Tourville. Le lendemain le 11 février à la patinoire locale, patin-o-thon, ballon-balai, hockey, enfin de quoi plaire à tout le monde. Bienvenue à tous.

ST-ADALBERT.— Une invitation spéciale est faite aux jeunes de St-Adalbert ainsi qu'à leurs parents pour la soirée de la jeune duchesse qui se déroulera au Collège de St-Adalbert samedi le 10 février. Venez toute la famille vous amuser avec nous.

ST-PAMPHILE.— Toutes personnes intéressées à pratiquer un sport d'équipe ou individuel dans un gymnase sont invitées à se rendre à la polyvalente St-Pamphile le mercredi 7 février à 19 heures 30. Il va sans dire que l'invitation s'adresse aux hommes comme aux femmes et que les activités présentement offertes sont le badmington et le volley-ball. Tout ceci vous est offert par le service municipal des loisirs St-Pamphile.

Tournoi de 500 à l'Hôtel Chaumière du Port Inc. le 11 février. L'inscription se fera à 1 hre. De magnifiques trophés seront remis aux gagnants ainsi que des prix de présence. Bienvenue à tous.

Le personnel de La Chaumière du Port vous invite à venir vous divertir avec le groupe "Marie-Elle" le vendredi le 9 février. Bienvenue à tous ceux qui aiment la danse.

RENOUEMENT CONJUGAL A ST-JEAN PORT-JOLI.— A tous les couples qui veulent se redécouvrir, qui veulent apprendre le secret du vrai dialogue amoureux. A vous qui voulez renouveler la joie de vivre ensemble et la faire rayonner autour de vous. Nous vous offrons ce cadeau! Une soirée d'information qui aura lieu au sous-sol de la Caisse Populaire de St-Jean Port-Joli à 9 heures P.M. le 10 février. Renouement conjugal connaît une grande popularité, des milliers de conjoints attendent leur tour pour participer au week-end. On vous donne la possibilité de faire comme eux en venant vous informer. Bienvenue à tous. Les responsables Denise et Raymond Jean

COURS D'ARME A FEU A ST-JEAN PORT-JOLI.— Un cours de sécurité dans le maniement des armes à feu sera dispensé par le Club de Tir de Montmagny Enr., dimanche prochain le 11 février à compter de 8 heures A.M. à l'école Fleury de St-Jean Port-Joli. Rappelons que le certificat du chasseur, délivré à ceux qui réussissent le cours, est obligatoire pour l'obtention d'une arme à feu et de tout permis de chasse.

Le Mouvement des Femmes chrétiennes de St-Jean Port-Joli aura sa réunion générale le jeudi 8 février, à 20 heures, à la sacristie. Une célébration eucharistique suivra le travail en équipe. Cette information nous a été transmise par Mme Thérèse C. St-Pierre, secrétaire du Mouvement.

La Sûreté du Québec de St-Pascal, en collaboration avec la Fédération des motoneigistes de Kamouraska, tiendra une séance d'éducation et d'information sur la motoneige, le 14 février prochain, au Centre Culturel de La Pocatière. Les jeunes de 10 à 17 ans sont particulièrement invités à cette rencontre où il sera question de l'obtention des permis de conduire.

PARENTS SEULS, VEUFS (VES), SEPARE (ES), DIVORCE (ES), CELIBATAIRES.— Contrairement à ce qui avait été annoncé sur les bulletins paroissiaux, c'est au Collège Fleury de St-Jean Port-Joli qu'aura lieu la première réunion du projet l'Etincelle, le 8 février prochain, à compter de 17 heures 30.

RENOUVEAU CHARISMATIQUE.— Une journée de ressourcement à l'intention des groupes de prière se tiendra le 10 février prochain, au Centre de Fraternité de La Pocatière. La même activité sera reprise le lendemain, 11 février, afin de favoriser un plus grand nombre de participants. Les prêtres accompagnateurs des groupes sont particulièrement invités à cette rencontre, qui sera animée par l'abbé Lucien Robitaille, du diocèse de Québec.

PATIN-O-THON ST-PAMPHILE.— Dimanche le 4 mars se tiendra à l'aréna de St-Pamphile de 13.00 à 14.00 hres un patin-o-thon dont les recettes seront versées au hockey mineur de St-Pamphile. Les intéressés à participer peuvent se procurer des formules chez Mme Gilles Berger, Mme Marcel Morneau. Les formules seront aussi distribuées aux commerçants, parents et enfants qui veulent aider la cause du hockey mineur St-Pamphile.

CONCOURS D'HISTOIRE A TOURVILLE.— Tous les bons raconteurs d'histoires sont invités le 10 février au club Auto-neige Lac Noir Inc. de Tourville pour le concours d'histoire. De magnifiques prix sont à gagner. Et dimanche le 11 au même endroit, tournoi de quatre sept commençant à 13.00 hres. Même si vous perdez des parties, vous pouvez devenir le champion du tournoi.

ST-ADALBERT.— Il y aura tournoi de ballon-balai [mixte] le 17 février à St-Adalbert. Inscription avant le 16 février, 7 hres à 356-3981 ou 356-3991.

EXCURSION DU CLUB DE SKI DE FOND DE ST-PAMPHILE.— Dimanche le 11 février, est organisé une excursion au Centre de plein air de Montmagny pour les membres du club de ski de fond de St-Pamphile. Le départ se fera à 7.30 hres sur le terrain de l'église pour revenir aux alentours de 16.00 hres. On est prié d'apporter son dîner. Pour de plus amples informations, communiquez à 356-3201.

FILLES D'ISABELLE.— Prenez note que la réunion régulière du Cercle de St-Pamphile aura lieu, mardi le 13 février à la salle municipale.

Vente de P.E. Boucher

La SDI donne son accord

[G.G.] La Société de développement industriel [SDI] vient d'autoriser verbalement M. Bernard Bélanger, à parachever l'entente conclue le 15 janvier dernier, entre la famille Boucher de St-Pascal et le groupe composé de MM. Bernard Bélanger et Michel St-Hilaire, en association avec la compagnie montréalaise Martin & Stuart.

Selon M. Bélanger, que nous avons rejoint au téléphone vendredi dernier, la SDI devrait lui faire parvenir le document officiel sous peu. Il n'y a donc plus de problème de ce côté, affirmait M. Bélanger.

De plus, celui-ci nous déclarait que les nouveaux actionnaires avaient décidé d'injecter une somme de un million dans le fond de roulement à court terme de la compagnie. Cette importante injection de capitaux se fera sous forme de garantie financière et de nouveau capital. En outre, cette mise de fond additionnelle est trois fois plus élevée que celle que se proposait de faire la compagnie américaine Liberty Leather Tanning.

Les activités de la Tannerie Boucher ont repris depuis le 22 janvier et on s'attend à ce que d'ici à la mi-février, la totalité des 200 employés seront de retour au travail. De plus, les nouveaux propriétaires procédaient récemment à l'engagement d'un directeur général pour l'usine de St-Pascal, en la personne de M. Marcel Chissert. Ce dernier est officiellement entré en fonction le 29 janvier.

Pour l'instant, on ignore encore la composition du nouveau Conseil d'administration, mais il semble que celui-ci sera formé de sept personnes dont au moins trois seront des représentants des petits actionnaires locaux, qui détiennent toujours 28% des actions votantes.

Mme Solange Vincent, représentante du Front commun anti-nucléaire, à gauche, au cours d'une réunion qui avait lieu à St-Roch-des-Aulnaies, en décembre 1976. Il s'agit d'une scène du film "La fiction nucléaire", qui sera présenté à La Pocatière, le 14 février.

Le nucléaire

Est-il toujours question de St-Roch-des-Aulnaies ?

(C.C.) Existe-t-il encore des plans, dans quelque bureau de l'Hydro-Québec, en vue de la construction d'une centrale nucléaire à St-Roch-des-Aulnaies? Subsiste-t-il encore, dans la tête de certains technocrates, l'idée de construire de trente à quarante centrales nucléaires, au Québec, d'ici la fin du siècle? Et de préférence, le long du fleuve, à cause des facilités de refroidissement des réacteurs.

S'il faut en croire le film de Jean Chabot "La fiction nucléaire", la réponse va plutôt dans le sens du oui que du non. Le film était présenté en première, à Montréal, le 1er février dernier et les journalistes des régions concernées par l'éventuelle implantation de centrales nucléaires avaient été invités à venir le voir.

Il demeure toutefois que le film, produit par l'Office national du film et mettant en vedette divers groupes de citoyens, dont quelques'-uns de St-Roch-des-Aulnaies, a été tourné avant que M. Guy Joron, le ministre responsable du dossier de l'énergie, n'ait fait part de son intention de mettre un frein au développement du nucléaire et de le surveiller plus étroitement.

Toutefois, une politique cela se modifie et il se pourrait bien qu'un beau jour, on voit réapparaître experts et techniciens à St-Roch-des-Aulnaies. A ce qu'on sache, l'Hydro n'a jamais renoncé officiellement à cette localité comme site possible de construction d'une centrale.

On a bien parlé, à un certain moment, de la trop grande instabilité du terrain et de la fréquence des tremblements de terre mineurs, mais les méthodes de construction nodernes parviennent maintenant à surmonter la plupart de ces difficultés.

"La fiction nucléaire", de Jean Chabot, sera présenté dans une quinzaine de villes du Québec, du 12 au 23 février. Le public de la région pourra le voir, le 14 février, soit mercredi prochain, à l'Amphithéâtre de l'ITA, de La Pocatière, en soirée. En plus de rendre public le débat sur le nucléaire au Québec, le film soulève toute une série de questions concernant le développement de nos ressources énergétiques.

Le ministre Denis Lazure prolonge sa tournée jusqu'à St-Pamphile

(A.Fl.) Sur l'insistance des administrateurs du C.L.S.C., le Ministre des Affaires sociales M. Denis Lazure a accepté de se rendre à St-Pamphile pour une courte visite à caractère plutôt administrative, lors de sa tournée dans Montmagny-Sud, jeudi dernier.

Quelque peu en retard à cause de la mauvaise température, le ministre est entré à l'Hôtel de ville vers 18:00 où il a échangé avec le maire M. Clermont Gagnon, le président de la Jeune Chambre M. Bernard Dupnet, l'échevin Clément Leblanc, le président du C.L.S.C. M. J.L. Caron et le directeur général M. Elisée Vaillancourt.

Par la suite, il s'est rendu au Centre local de services communautaires pour rencontrer, à huis-clos comme convenu, les représentants des parties syndicales et patronales.

Dans une entrevue qu'il accordait à notre représentante, le ministre des Affaires sociales a précisé qu'un nouveau budget sortirait au début d'avril et que les priorités seraient accordées surtout aux C.L.S.C. des milieux ruraux et semi-ruraux.

Sensibilisé aux problèmes financiers que subit le C.L.S.C. de St-Pamphile présentement, M. Lazure prévoit des crédits supplémentaires pour la future année afin de stabiliser les services de diagnostic qu'il qualifie d'essentiel en milieu rural et assurer une progression aux établissements déjà existants, installés un peu partout à travers la province. Il s'intéresse beaucoup aux relations de travail entre patrons et employés. A St-Pamphile, le problème n'est pas là et le ministre l'a constaté sur place et il a tenu à le mentionner après sa rencontre avec chacune des parties.

Pour sa part, le directeur général du C.L.S.C. M. Elisée Vaillancourt, est heureux que le ministre soit venu constater sur place les problèmes, même si cette visite fut confirmée à la dernière heure. Il a confiance que les nouveaux crédits votés au ministère des Affaires sociales aient des répercussions solutaires au C.L.S.C. de St-Pamphile.

Selon Coop-Information

Un seul bon achat parmi les grille-pain

(C.C.) Selon une étude commandée par la Coopérative des Consommateurs de Montréal et qui sera bientôt diffusée dans les magasins Coop de la région, ainsi que dans la plupart des Caisses populaires, il n'existe qu'un seul bon achat pour le consommateur, lorsqu'il est question de se procurer un grille-pain.

L'appareil qui offre le meilleur rapport qualité-prix est le "Proctor Silex 653B". Ce modèle, qui se vend $16.49, d'après un sondage effectué dans certains magasins, offre une bonne performance à tous les niveaux: rapidité, régularité, format des tranches de pain qu'on peut y insérer, consommation d'électricité etc... C'est aussi celui qui se vend le meilleur marché parmi les douze modèles qui ont été testés.

Le grille-pain qui offre les meilleures qualités d'ensemble, par contre, est le "Sunbeam Automatique T-40-1". Cependant, son prix de détail est loin d'être accessible au consommateur moyen, puisqu'il faut payer $54.69 pour se le procurer. Enfin, selon les gérants des magasins Coop de la Côte-du-Sud, qui avaient réuni les journalistes, lundi matin, le "Protor Silex 665 W" constitue aussi un bon achat. A $22.97, cette marque offre de bonnes performances.

Enfin, pour en finir avec les grille-pain, l'étude publiée par Coop-Information déconseille vivement le "SEB Tout Pain", qu'on doit payer $56.45 et qui n'offre guère la qualité qu'on devrait en attendre pour ce prix.

Le boeuf haché

Du 13 octobre 1978 au 2 janvier 1979, les laboratoires dont la Coop des Consommateurs de Montréal avait retenu les services ont aussi effectué des tests, un peu partout à travers le Québec, pour vérifier le pourcentage de gras contenu dans le boeuf haché.

On sait que le boeuf haché offert aux clients des épiceries et des boucheries se divise en trois catégories: le boeuf haché ordinaire, qui ne doit pas contenir plus de 30% de gras, le mi-maigre, ou la quantité tolérée est de 23%, et le maigre, dont la teneur ne doit pas dépasser 17%.

Les auteurs de l'étude ont été agréablement suspris puisque, sur 110 échantillons recueillis à travers la province, six seulement ne respectaient pas les normes maximales acceptées. Et les échantillons fautifs ne dépassaient que de très peu le pourcentage toléré. On ne croit donc pas, à la Coop des Consommateurs, qu'il y ait eu, là, d'erreurs délibérés.

L'étude conclut que l'achat le plus économique est celui de boeuf haché ordinaire, à condition toutefois, de la faire cuire lentement, pour enlever le plus de gras possible. On dit, par contre, que, pour un usage normal et fréquent c'est le boeuf haché maigre qui, malgré son prix plus élevé, devrait avoir la préférence des consommateurs, notre alimentation étant déjà beaucoup trop riche en matières grasses.

Pour conclure, dans ce numéro de février de Coop-Information, on a aussi effectué un mini-test portant sur les stylos feutre à pointe fine. Il ressort, d'après les résultats compilés, que la meilleure marque est le "Berol Doodlebug", qui est suivi par le "Dart", ainsi que par le "Bic".

DE VOTRE MARCHAND Unimat
Jean-Guy Chenard Inc.
Bois - Quincaillerie - Plomberie Etc...
St-Roch des Aulnaies 354-2396

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

8	9	14	15	22	36

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	0	129,426.00
5 SUR 6	131	889.20
4 SUR 6	4983	64.90
5 SUR 6+	4	19,413.70

NO COMPLEMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 + : 10
VENTES TOTALES : 1,348,186

Mini-Lotto — Tirage 844 — 02-02-79

		30 Séries émises - 90,000 chacune
10	86754	1 GAGNANT DE $50,000.
NUMÉRO COMPLET	86754	POSSIBILITÉ DE 29 GAGNANTS DE $5,000.
4 CHIFFRES	6754	240 GAGNANTS DE $500.
3 CHIFFRES	754	2430 GAGNANTS DE $100.

Tous les billets gagnants de $500. et $100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Dans le diocèse de Ste-Anne, le monde rural évolue au rythme de la société

(G.G.) La différence qui existait entre le monde rural et le monde urbain, au niveau des mentalités, tend à s'atténuer de plus en plus. Telle est la constatation à laquelle est arrivée une équipe de chercheurs du diocèse de Ste-Anne, au cours d'une enquête qui portait sur le monde rural.

L'enquête a été réalisée en vue des journées d'études sur le milieu rural, organisées par l'Assemblée des Evêques du Québec, qui se tiendront les 6 et 7 mars prochain. Plus de 90 personnes, réparties entre 9 groupes, en autant de paroisses différentes, ont participé à cette recherche. Chaque groupe interrogé avait à se prononcer sur différents sujets tels, la réforme scolaire et le monde rural; la vie communautaire et sociale du milieu rural; l'Eglise et le monde rural; etc...

Selon le rapport diocésain, dont les résultats sont publiés dans le dernier numéro d'Inter-Communication, en date du 31 janvier, il semble que le monde rural est passé de l'artisanat à l'industrialisation et que, dans ce milieu, la spécialisation est devenue obligatoire. D'un autre côté, les personnes interrogées estiment que le milieu rural suit l'évolution de la société en général, qu'on y subi les mêmes influences et qu'on y retrouve les mêmes problèmes. Au chapitre de la religion cependant, il semble que les ruraux ont de la difficulté à suivre et à comprendre les changements majeurs qui sont survenus dans ce domaine depuis quelques années.

Le grand responsable de l'enquête était nul autre que Mgr Augustin Lemieux, vicaire général du diocèse. Dans sa recherche, il était assisté d'une équipe composée de six religieux et religieuses dont S.S. Béatrice Dickner, Pierrette Leblond, ainsi que MM les abbés Jean-Marie Deroy, Rosaire Bélanger, Jules Massé et André Lebel.

A peine deux mois après son inauguration officielle, le restaurant Dixie Lee de La Pocatière était la cible des voleurs qui l'ont soulagé d'une somme de $144.

$144 volés à la pointe du révolver, à La Pocatière

(C.C.) Deux individus, un homme et une femme, ont dérobé un montant de $144 à la pointe du révolver, le 29 janvier dernier, à La Pocatière. Ce hold-up miniature, s'il est permis d'ainsi s'exprimer, s'est déroulé au restaurant Dixie-Lee, un peu après 20 heures.

Au moment du braquage, la caissière de l'établissement était seule derrière son comptoir et elle n'a pas pu préciser aux policiers si le pistolet employé pour le forfait était un jouet ou non.

C'est la Sûreté municipale de La Pocatière qui devait être alertée en premier lieu, mais elle fit aussitôt appel à la Sûreté du Québec du poste de St-Pascal. Tout de suite, l'opération 100 était déclenchée; elle devait toutefois être levée quelques heures plus tard, les deux cow-boys ayant pris la fuite à pied, croit-on savoir.

L'enquête, dans cette histoire, a été confiée à l'agent Alain Lachance, de la Sûreté du Québec de St-Pascal. Il est assisté dans son travail par l'escouade des crimes contre la propriété, de Québec, qui est venue faire sur place les constatations d'usage. Au moment d'aller sous presse, aucune arrestation n'avait encore été effectuée mais les investigations des policiers se poursuivaient activement.

Une loterie est organisée pour soutenir la garderie La Farandole

(G.G.) Afin d'éponger le déficit d'opération prévu pour l'année 1978-79 et de faire en sorte que la garderie puisse réouvrir ses portes à l'automne, les responsables de la garderie La Farandole de La Pocatière ont mis sur pied une loterie, dont l'objectif a été fixé à $7,500.

Selon Mlle Marjolaine Emond, de qui nous tenons cette information, la vente des billets se fera en deux étapes. Ainsi, les 20 parents-membres, qui ont accepté de cautionner la garderie auprès de la Régie des Loteries et courses, auront à distribuer 200 billets chacun, d'ici la troisième semaine de février. En premier lieu, ce seront les organismes et commerces qui seront sollicités. Par la suite, on s'adressera au grand public.

Le tirage aura lieu le 21 avril prochain, chez Ameublement Soucy, entre 16 et 17 heures. Les prix à gagner sont: une chaine stéréo de marque Toshiba, un télé couleur de 20 pouces, de marque Admiral, un four micro-onde Général Electrique et un lave vaisselle Admiral.

Espoir de survie.

Pour Mlle Emond, l'organisation de la loterie représente un espoir de survie pour la garderie. De plus, on attend avec impatience la présentation du projet de loi promis par le MAS et qui permetterait aux garderies qui ont un permis de survivre, par des octrois de subvention ou autre.

En attendant, plusieurs démarches ont été faites auprès d'organismes du milieu afin de trouver des fonds. Ainsi, la Caisse populaire de Ste-Anne de la Pocatière a fait parvenir un don de $200 et on attend une réponse de la municipalité sous peu. De plus, deux représentations théâtrales auront lieu à La Pocatière prochainement. La première sera aux profits des étudiants de la Polyvalente et la seconde pour la garderie. Cependant, la date reste encore à préciser.

Remise des grades à l'Escadrille 761 de La Pocatière

(G.G.) Mercredi le 17 janvier 1979, se tenait à l'école Sacré-Coeur de La Pocatière, la remise des grades de caporaux à ceux qui ont réussi l'examen avec succès.

A cette occasion, dix-sept cadets ont réussi l'examen et cinq ont été choisis, dont deux filles. Le choix a été très difficile. Les cadets Claude Bélanger, Alain Mercier, Louise Desrosiers, Solange Morin et Martin Barrette se sont mérité ces grades de caporaux.

Ceux qui n'ont pas été choisis auront la chance de se reprendre une autre fois. Donc, félicitations et bonne chance à tous.

Louis Théberge,
Publiciste, Esc. 761
La Pocatière

DOCTEUR
MARC BERNARD
Chirurgien Dentiste
edifice de la Caisse Populaire
Avenue de Gaspe
St Jean Port Joli
Tel Bur 598-3394-95
sur rendez-vous seulement

DENIS CARON, entrepreneur-peintre
A CONTRAT OU A L'HEURE
Route 2, St-Jean Port-Joli, tél. 598-9249

une fameuse de bonne bière

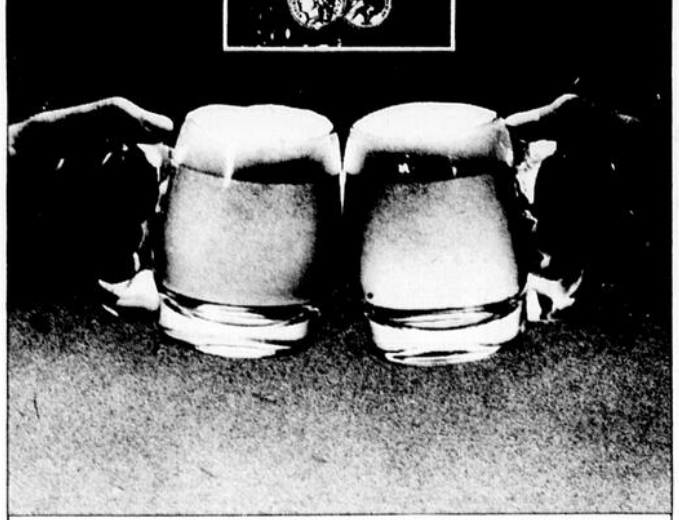

CLAUDE LALONDE INC.
DISTRIBUTEUR REGIONAL

Pour combler son coeur, rien de mieux qu'une visite chez-nous...
Toujours là pour vous aider!

P. MARCHAND
C. ROBITAILLE
1000, 6e AVE
LA POCATIERE
856-3744
RUE DE L'EGLISE
ST-JEAN PORT-JOLI
598-3071

Le projet de Loi 116 expliqué aux agriculteurs de la région

(G.G.) M. Paul Couture, président général de l'UPA était de passage à La Pocatière, le mardi 30 janvier dernier, afin de rencontrer les agriculteurs de la Côte-du-Sud et leur fournir les explications pertinentes, relatives au projet de loi 116 concernant la mise en marché des produits agricoles. A cette occasion, quelques 150 agriculteurs de la région s'étaient donnés rendez-vous à l'Amphithéâtre de l'ITA.

Selon M. Couture, le projet de loi 116 est avant tout une loi de concordance entre les lois fédérales et provinciales. Son but premier est de légaliser le fonctionnement des agences nationales de mise en marché et de leur permettre d'effectuer les retenues nécessaires à leur financement. En plus de remplir le vide juridique qui existe entre les lois des deux gouvernements, le projet de loi vient resserrer encore davantage le droit de collecter les retenues chez les producteurs qui refusent de verser leurs cotisations.

Selon M. Couture, toutes les provinces canadiennes s'apprêtent à adopter des lois semblables. Déjà, la Colombie Britanique et l'Ontario se sont livrés au même genre d'exercice. M. Couture devait aussi rappeler qu'un jugement du Juge Jules Deschênes avait rendu "ultra-virès" les retenues faites par les agences fédérales, affirmant que ce droit appartenait aux provinces.

Parlant des contestations qui ont entouré la présentation du projet de loi, M. André Théberge, de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, signalait que le mouvement venait d'un groupe de gens qui ont des intérêts en agriculture, mais qui ne sont différents de ceux des producteurs. Selon ses dires, si le projet de loi n'est pas adopté, plusieurs plans conjoints de mise en marché risquent de tomber. La situation serait particulièrement difficile pour les producteurs de lait, puisque 50% du lait produit au Canada vient du Québec.

D'après les affirmations faites par quelques dissidents présents, ce qu'on craint le plus, c'est que le projet de loi ne donne trop de pouvoir à l'UPA. Sur ce point, M. Couture a répondu qu'il était heureux qu'on s'en inquiète parce, dit-il les gens vont s'intéresser à leur organisation et ils y délégueront des personnes pour les représenter. Mais, malgré la présence de ces quelques opposants, il semble bien que la majorité des producteurs présents appuient le projet de loi.

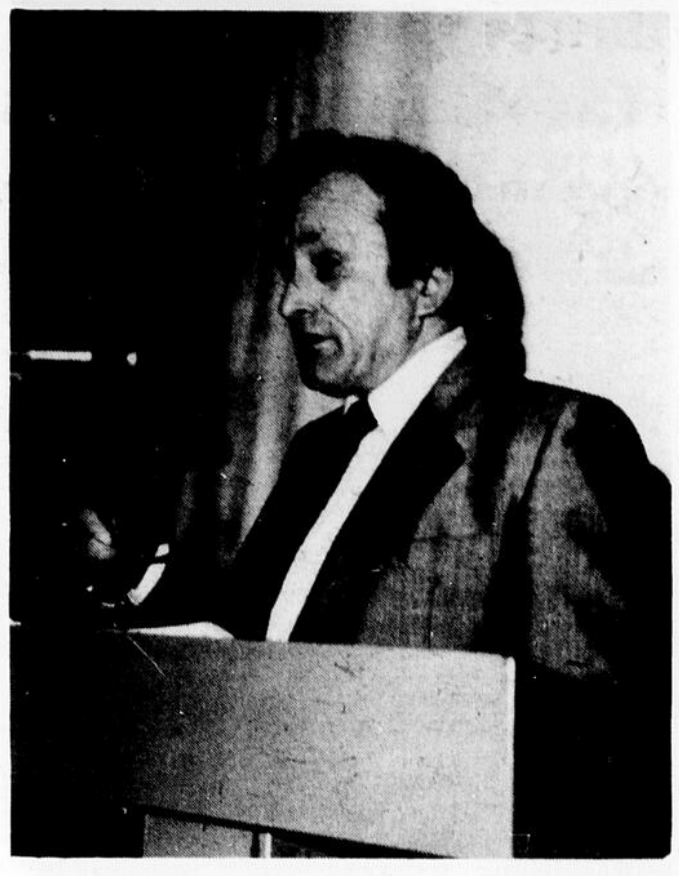

M. Paul Couture, président général de l'UPA, lors de son passage à La Pocatière.

PAVILLON
PONTIAC BUICK LTEE
LA POCATIERE 856-2946
Rte. 230
LE CLIENT QUI ACHETE NOS PRODUITS SERA PLUS SATISFAIT QUE TOUT AUTRE

HLM de La Pocatière

On saura bientôt si le terrain est accepté

(G.G.) La Société d'habitation du Québec (SHQ) devrait faire connaître sa décision cette semaine, concernant l'achat du terrain des Oblats, pour y ériger les 50 unités de logement à prix modique destinés aux personnes âgées de La Pocatière. Selon M. Réjean Rinette, chargé de projets à la SHQ, on est à compléter l'étude du dossier et il est probable que la réponse parviendra aux autorités municipales cette semaine.

Interrogé pour savoir si la réponse serait favorable ou non, M. Binette n'a pas voulu donner plus de précision, se limitant à dire qu'il était encore trop tôt.

Par contre, un porte-parole du Comité de projets pour personnes âgées, qui a rejoint M. Binette la semaine dernière, nous a dit s'attendre à une réponse affirmative. Selon notre informateur, la Société aurait déjà fait état de la distance qui sépare le terrain choisi du centre-ville. Cependant, il semble que les gens n'y attachent pas tellement d'importance puisque pour eux, prendre un taxi d'un endroit ou un autre importe peu. De plus, on semble mettre en cause le niveau de bruit qu'on constate sur les routes 230 et 20. Sur ce point, le Comité rétorque que ce n'est pas pire que le fréquent passage des autobus scolaires ou le sifflement des trains.

Quoiqu'il en soit, le Comité aurait déjà reçu l'assurance verbale que le choix des gens serait respecté. En outre, il semble que la majorité des personnes interrogées ne voudrait pas aller habiter sur la 12 ème avenue, près de la Polyvalente. Il ne serait donc plus question que la SHQ impose son propre choix.

Plus de gardien à plein temps pour l'usine Maxi

(G.G.) Depuis quelques temps, l'usine des Aliments Maxi n'est plus sous la surveillance constante d'un gardien. En effet, dans le but de réaliser certaines économies. La SDI a décidé de remplacer l'ancien gardien, qui résidait sur place, par un gardien à temps partiel.

C'est ce que nous avons appris la semaine dernière, au cours d'une conversation téléphonique avec le député de Kamouraska-Témiscouata, M. Léonard Lévesque. On sait que pour assurer la surveillance de l'usine, il fallait débourser environ $30,000 annuellement. La SDI a aussi décidé de réduire le chauffage à l'intérieur de la bâtisse, ce qui permettra de réaliser d'autres économies.

D'un autre côté, le ministère de l'Industrie et du Commerce n'a pas encore répondu à la demande de prolongation de délai que lui a adressé le CRIM, en date du 15 décembre 1978. Cependant, selon les affirmations du député, il semble que le ministre Tremblay fera connaître ses intentions sous peu, mais qu'il ne pourrait accéder à toutes les demandes du Comité.

Concernant le projet soumis par M. Collin Roussel, le député Lévesque nous a révélé qu'on s'affairait à trouver un partenaire, de façon à donner plus d'envergure au projet. Selon M. Lévesque, le ministre serait prêt à poser un geste socio-politique, mais à la condition que le projet qui lui sera soumis se tiendra debout.

Dr Denis Ouellet, o.d.
OPTOMETRISTE
Examens de la vue, Choix de montures, Verres de contact
8A, Ave de Gaspé Ouest
Face au stationnement de l'église
St-Jean Port-Joli, Cté L'Islet
Pour rendez-vous: 598-6128 - 598-6248

GRAND CONCOURS
de monuments de glace ou de neige
à La Pocatière
Patronné par le
Cercle des Affaires La Pocatière
3 PRIX A GAGNER
1er $100. * 2e $40. * 3e $40. *
Jugement le 24 février 79
Vous devez enregistrer vos monuments chez M. Jean Fortin
856-3441
«««« Faites vite »»»»
* En bons d'achats

Adoption de la constitution et des règlements de la SGFK

(G.G.) La Société de gestion de la Faune de Kamouraska (SGFK), gestionnaire de la ZEC Chapais, a maintenant sa propre constitution et ses réglements. Ceux-ci ont été adoptés le 29 janvier dernier, lors de la première assemblée générale annuelle de la société, à laquelle assistaient une trentaine de personnes.

Selon les réglements de la société, qui possède sa charte provinciale depuis mai 1978, les buts de la SGFK sont de gérer les subventions gouvernementales qui seront octroyées à la ZEC et de réaliser les mesures prescrites en vertu des ententes intervenues avec le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. La société comprend deux catégories de membres: les seniors, titulaires de la carte de membre et qui ont le droit de vote, et les juniors, dépendants de moins de 18 ans, sans droit de vote.

Le bureau de direction de la société est formé de neuf membres, dont un président, un vice-président et sept directeurs. Comme pour les services gouvernementaux, l'année financière de la SGFK se terminera le 31 mars de chaque année, tel que stipulé dans le protocole d'entente intervenu avec le MTCP.

Etats financiers au 31 décembre

Durant les huit derniers mois de l'année 1978, quelques 1494 personnes ont adhéré à la société, ce qui a rapporté en cotisations la somme de $22,137. Les subventions ont atteint $16,200 et les droits de passage au Lac Chaudière se chiffrent à $192, pour des recettes totales de $38,565.63. Cependant, il reste encore une tranche de $1,800 de subvention à recevoir.

Parmi les principales dépenses, ce sont les postes d'accueil installés aux Lacs Chaudière, Ste-Anne et de l'Est qui ont grugé les plus fortes sommes avec $24,159. Suivent les frais d'administration généraux avec $6,819 l'information et l'éducation, $204 et l'entretien du réseau routier avec $182., pour un total de dépenses de $32,469. Au 31 décembre, il restait donc un surplus de $6,099 en caisse. De plus, durant l'été 1978, la SGFK a pu bénéficier d'un projet de $8,000. qui a fourni du travail à cinq personnes, pour du déboisement et la construction d'une jetée au Lac Chaudière.

Durant la première saison d'exploitation, quelques 820 pêcheurs se sont présentés au Lac Chaudière et en sont repartis avec 2690 prises. Pour le Lac Ste-Anne, un total de 6180 prises ont été enregistrées par 1811 pêcheurs.

Pour ce qui est de la chasse au petit gibier, 60 perdrix et 28 lièvres ont été enregistrés au Lac Chaudière contre 52 perdrix et 3 lièvres au Lac Ste-Anne. Pour tout le territoire de la ZEC Chapais, le nombre de chevreuils abattus n'atteint que 13 pour un total de 460 chasseurs. Quant à l'orignal, les quelques 453 chasseurs qui se sont aventurés en forêt ont rapporté 20 orignaux.

Nouveau bureau de direction

A la fin de cette première assemblée générale, les membres présents se sont donné un nouveau bureau de direction, en remplacement du bureau provisoire qui avait pris en main l'administration de la ZEC depuis mai 1978. Ainsi, M. Arthur Lévesque a été porté à la présidence tandis que M. Hervé Pelletier était nommé vice-président. Quant à M. Germain Fortin, il occupera le poste d'administrateur général de la société. Les autres directeurs sont MM. Jocelyn Lévesque, Marcellin Demers, Daniel Gagnon, Maurice Boucher, Pierre Lambert et Amédée Gagnon.

Voici le nouveau bureau de direction de la ZEC Chapais. Sur la première rangée, on retrouve MM Benoit Arbour, président ex-officio, Hervé Pelletier, vice-président, Arthur Lévesque, président et Germain Fortin, administrateur général. A l'arrière, MM. Pierre Lambert, Marcellin Demers, Daniel Gagnon et Jocelyn Lévesque. MM. Maurice Boucher et Amédée Gagnon n'apparaissent pas sur la photo.

LE GROUPE
MARIE-ELLE
offre ses services pour
tous genres de réceptions
598-3392

Une année bien remplie pour le M.F.C. diocésain

(G.G.) L'équipe diocésaine du Mouvement des Femmes chrétiennes (MFC) vient de rendre public le bilan de ses activités pour l'année qui vient de s'écouler. C'est ce que nous révèle le dernier numéro d'Inter-communication, bulletin d'information de l'Evêché de Ste-Anne.

Ainsi, en plus des réunions générales et des réunions d'équipes, pas moins de dix conférences ont eu lieu en 1978, sans compter les quatre sessions d'animation et les 19 sessions d'Eveil. De plus, un total de 67 participants ont travaillé sur le programme d'action du Mouvement, dans neuf paroisses. Par contre, dix autres paroisses ont pu bénéficier d'une journée de formation.

Durant l'année 1978, le MFC s'est aussi livré à une étude appronfondie du Livre vert présenté par le ministre de l'Education, M. Jacques-Yvan Morin. A la suite de cette étude, diverses recommandations ont été acheminées au ministère.

Pour l'année 1979, le Mouvement entend sensibiliser ses membres à la priorité pastorale du diocèse en les invitants à se pencher sur un document de travail intitulé "Pour aller plus loin".

DENTUROLOGISTE
Serge Asselin, d.d.
BUREAU LE MARDI:
St-Paul, Edifice municipal
469-3133
1368 Rue des Montagnais, Ancienne-Lorette 872-1739

Maçonnerie
Bourgault Inc.
Yvon Bourgault, prop
326, des Anciens Canadiens
St-Jean Port-Joli
Tel.: 598-3021

La reine Linda 1ère Jalbert pose ici entourée de son intendant M. Eddy Lixotte et de ses compagnes les duchesses. A gauche Norma Leclerc et Normand Gagnon, et à droite Madeleine Leblanc et Mario Leblanc.
[Photo A. Flamand]

Linda Jalbert, reine du Carnaval Lévis St-Pamphile

(A.Fl.) Le hasard a vite fait de Linda Jalbert la Reine du Carnaval Lévis St-Pamphile. Après six capsules retirées du baril, Linda devenait l'heureuse élue.

Cette cérémonie de couronnement qui se déroulait samedi soir dernier à l'école polyvalente St-Pamphile a rassemblé une foule de carnavaleux de la région, curieux de connaître le verdict.

Les trois représentantes du Carnaval ont fait un très bon travail de vente de billet qui leur permettait d'accumuler des chances d'accéder au trône. Linda Jalbert disposait de 41 capsules, Madeleine Leblanc de 35 tandis que Norma Leclerc en possédait 25.

Sa majesté Linda 1ère fut donc couronnée par la reine du carnaval 77-78 Mme Carole Pelletier et toute émue, elle exprima sa reconnaissance à la population qui l'a si bien encouragée et aux membres du Club Lions pour leur support moral. Après quoi Linda 1ère devait ouvrir la danse au bras du bonhomme Carnaval.

Au cours de la soirée, le président M. Gérald Dumas a expliqué que les activités carnavalesques allaient de succès en succès et encourageait les dames à voter pour le plus bel homme de la région; concours qui clôturera cette édition du Carnaval lors d'une soirée Canadienne le 24 février prochain.

Cinq billets chanceux ont valu la somme de $50.00 à M. Armand St-Pierre de Ste-Perpétue, $50.00 à M. Jacques Fortin de St-Pamphile, $200.00 à M. Jean-Léo Bélanger de St-Pamphile, $500. à M. Reynald Cloutier de Ste-Perpétue et un autre $500. à M. Yves Moore de Québec.

La Jeune Chambre St-Pamphile prend position devant la diminution du budget du C.L.C.S.

(A.Fl.) Informée des problèmes financiers du C.L.S.C. qui nécessitent la coupure de certains services, la Jeune Chambre de St-Pamphile a donc fait parvenir au ministère des Affaires sociales une résolution demandant un réajustement du budget afin que les services discontinués puissent reprendre.

Considérant que la population de L'Islet-Sud est en droit d'exiger de son C.L.S.C. les mêmes services que ceux des autres régions; considérant que la population de L'Islet-Sud est éloignée des grands centres, donc défavorisée tant sur le côté santé que social; considérant que cette population paie les mêmes impôts que celle des régions plus favorisées; considérant que le C.L.S.C. de St-Pamphile est en pleine croissance et que ses services sont de plus en plus en demande; considérant que l'un des buts de la J.C. est l'amélioration de la Communauté; considérant que la J. C. de St-Pamphile Inc. est représentative de la population, pour toutes ces raisons la Jeune Chambre propose que le ministère des Affaires sociales réajuste le budget du C.L.S.C. de St-Pamphile pour que ce dernier puisse donner les services essentiels de base aux quelques 10,000 habitants de cette région.

Succès de la journée adaptation scolaire à St-Pamphile

Le 31 janvier 79, la polyvalente Saint-Pamphile recevait les étudiants du secteur adaptation scolaire de toutes les autres écoles de la régionale.

Cette journée, une première dans notre Régionale, se voulait beaucoup plus une rencontre amicale qu'une compétition. La compétition n'était qu'un prétexte

Toute la journée, tant dans les gymnases qu'à l'Aréna locale, s'est déroulée sans anicroche.

Les étudiants se sont signalés de façon particulière au hockey, ballon-balai et ballon-volant.

D'autres activités avaient lieu en même temps dans d'autres locaux de l'école: jeux intérieurs, film, danse...

Nous avons pu également durant cette journée, en plus de tous les professeurs de la régionale qui enseignent à ce niveau, compter sur la présence de plusieurs dignitaires dont Monsieur Raymond Coulombe, président de la Commission Régionale, Monsieur Jean-Eudes Beaulieu, coordonnateur régional en adaptation scolaire; Monsieur Jean-Claude Croteau, coordonnateur régional en Loisirs et Sports, en plus des directeurs-adjoints des autres écoles.

Cette expérience à Saint-Pamphile nous a laissé un goût de recommencer.

Bravo à tous ceux qui y ont participé!

POUR VOTRE DECORATION INTERIEURE
Consultez:
JOHANNE DE KINDER
S.D.E.Q. m.a.s.
St-Jean Port-Joli
598-3468

Cherchez-vous une maison?
Consultez le représentant des CONSTRUCTIONS MARCOUX INC.

Une estimation de fondation comprend, localisation du bâtiment sur le terrain, excavation, footing, pose du drain agricole, conection d'entrée d'eau et d'égoûts, 1 voyage de pierres cassées pour draim, mur de fondation béton 3,000, imperméabilisation, 10 voyages de gravier, remblayage avec le reste de la terre excave plancher sous-sol 3 pouces béton 3000 poli.

Clermont Berthiaume
Entrepreneur en construction

36 rue Centre Récréatif Ste Perpétue Co.L'Islet Tél.: 359-2241

Peut être imité Mais jamais égalé — Estimation gratuite — Vente et installation

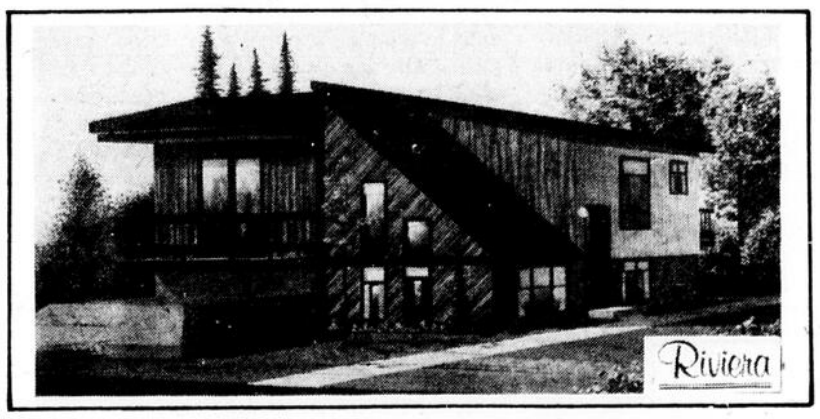

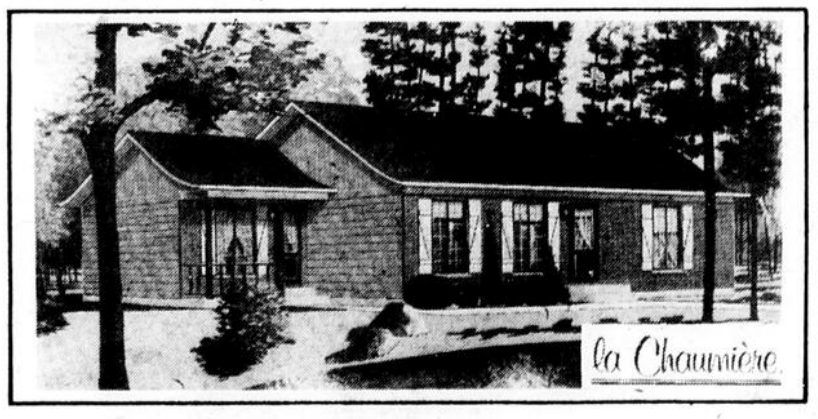

Vente et installation d'armoires pré-usinées

—N'a pas l'apparence d'une préfabriquée
—Elévation du toit jusqu'à 7 pces d'élévation par pied.
—Installation électrique spéciale
—Le plafond est isolé.

LAINE MINERALE 8" "R-28"
PAPIER COUPE-VAPEUR TYPE I ENTRE LES JOINTS
STYROFOAM "SM" 1" "R-5"
LATTE 1" x 4" à 16" c/c
GYPROC 1/2".

Notre entreprise est accréditée auprès du PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS NEUVES DE L'A.P.C.H.Q.

5 ans de garantie

— Protège votre dépôt jusqu'à concurrence de $20,000
— Protège votre propriété contre tous défauts mineurs au cours de la 1ère année et contre tous défauts majeurs pendant les 5 premières années.

Compétence et solvabilité!

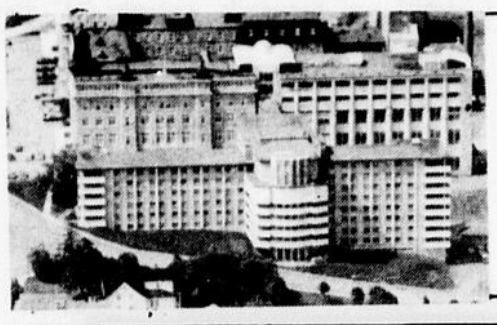

Information—Cegep

Etude d'interférences en micro-ondes.

Expérience de physique générale: mesurage du rayon de courbure d'une lentille.

Les Sciences Pures et Appliquées au Cegep de La Pocatière

Introduction

"Depuis la fondation des cégeps, en 1967, deux programmes distincts et séparés, sciences de la santé et sciences pures et appliquées, ont caractérisé l'enseignement des sciences au secteur général. Même s'il y avait une grande parenté entre ces deux programmes, les exigences de certaines disciplines présentaient suffisamment de différences pour que les collèges distinguent les candidats à l'un ou à l'autre programme et les préparent en fonction de leur orientation universitaire respective. Présentement, un grand rapprochement s'est fait entre les deux programmes, au point que le D.E.C. ne comportera que la mention D.E.C. - Sciences. Cette mention s'explique par le fait que la majorité des cours de concentration des deux programmes sont identiques et que la structure d'accueil universitaire se présente sous forme d'un tronc commun auquel s'ajoutent quelques cours plus spécifiques selon le secteur d'orientation."(1)

Objectif

"Le programme des sciences pures et appliquées a pour objectif principal de préparer l'étudiant du collège à poursuivre des études supérieures dans le domaine des sciences pures, comme les mathématiques, la chimie, la physique, ou dans le domaine des sciences appliquées, comme le génie ou l'arpentage, par une formation générale et l'apprentissage des disciplines scientifiques spécifiques à ces études." (1)

Les conditions d'admission

Pour être au Cégep de La Pocatière à titre d'étudiant régulier, l'étudiant doit satisfaire aux exigences pour l'obtention du certificat d'études secondaires et avoir aussi réussi les mathématiques 522 ou 532, la physique 422 ou 432 ou 442 ou 452 ou 522 ou 552 et la chimie 522 ou 552 ou 562.

N.B. La physique 522 ou 552 est fortement suggéré ceci dû au fait que le cours de physique 101 est à l'horaire de l'étudiant en première session.

Qualités et aptitudes requises pour l'étude des sciences

"Rêver à la médecine, à l'architecture ou au génie suffit-il pour justifier une demande d'admission en sciences au cégep?

Ne faudrait-il pas considérer les qualités intellectuelles et personnelles requises pour ce niveau d'études et, sérieusement, évaluer jusqu'à quel point on peut y répondre?

La formation scientifique, aussi bien que l'apprentissage gradué des sciences sont exigeants et captivants; exigeants par l'abondance de matières qui doivent être assimilées, et captivants par la qualité d'heures à y consacrer. Contrairement aux sciences humaines ou aux lettres, qui s'adressent davantage à un esprit de synthèse, les sciences font appel d'abord à l'esprit d'analyse et d'observation et, ensuite, à l'esprit de synthèse. En effet, l'étudiant en sciences doit, au jour le jour, accumuler des notions précises et des observations exactes qu'il devra utiliser par la suite pour faire sa synthèse. Ce type de formation lui demande donc d'être apte à s'asteindre à un travail régulier et continu et à mémoriser plusieurs concepts.

D'autre part, croire qu'il faille être un génie pour s'inscrire en sciences serait une erreur; tou candidat travailleur et aimant beaucoup, par exemple, les mathématiques, la physique et la chimie, qui sont les disciplines de base et de formation générale dans les sciences, peut se juger apte à ce genre d'études. Ces matières sont habituellement assimilées par des cours théoriques, des laboratoires et de longues heures de travail personnel." (1)

Le programme

Au collégial, ce programme dure deux ans ou quatre sessions de soixante-quinze jours de classe. Lors de chacune des sessions, l'étudiant a à son horaire des cours de français, philosophie, éducation physique et trois des cours suivants: mathématiques, chimie, physique, biologie ou géologie. Lors de la session d'automne 1978, l'étudiant de sciences pures et appliquées avait à son horaire l'un des cours complémentaires suivants: géographie physique, géographie régionale, histoire, philosophie de la sexualité, psychologie, histoire de l'art, cinéma, communication orale, anglais ou introduction au droit.

Les procédures d'admission

Les étudiants désireux de poursuivre, à l'automne 1979, leurs études collégiales au Cégep de La Pocatière devront respecter les procédures suivantes: 1- obtenir le guide de l'admission et les formulaires du Service Régional des Admissions, C.P. 9670, Ste-Foy, (Qué.) G1V 4C2: 2- retourner avant le 1er mars 1979, et en un seul envoi, le formulaire dûment complété et toutes les pièces exigées par le Ser vice Régional des Admissions.

Relance des finissants 77

L'étude relative au passage des finissants 77 du Cégep de La Pocatière dans les universités québécoises précise que 81% de nos certifiés de l'été 77 en sciences pures et appliquées sont admis à l'université dans le même secteur d'activité. On les retrouve en effet en arpentage, bioagronomie, biochimie, biologie humaine, biophysique, chimie, génie civil, électrique, forestier, métallurgique, minier, mathématiques et physique.

Le placement universitaire en sciences pures et appliquées

La situation est en effet très variable d'un secteur à l'autre. Ainsi nous avons beaucoup d'offres d'emplois auxquelles nous ne pouvons pas répondre pour l'analyse du traitement des données et l'informatique générale. On manque de candidats en génies minier et métallurgique. D'une façon générale, la situation de l'emploi est excellente dans tous les domaines du génie chimique, civil, électrique, géologique, mécanique, métallurgique, physique. La demande est encore très bonne en agriculture et en mathématique. Nous n'avons pas encore éprouvé de difficultés trop sérieuses en foresterie et en géodésie, bien que le ralentissement de l'embauche dans ces secteurs puisse nous inquiéter. (2)

(1) L'auteur de cet article a reproduit intégralement des passages d'un document relatif aux sciences au Collège Ahuntsic,

(2) et d'un article relatif au marché du travail pour les diplômés de Laval en 1977.

Etudiant faisant chauffer une solution dans le cadre d'une expérience de chimie.

Transport

Parce que les étudiants des cégeps ne bénéficient pas d'un transport scolaire comme les étudiants du secondaire et parce que de nombreux étudiants du Cégep de La Pocatière proviennent des municipalités voisines de La Pocatière, le Cégep, en collaboration avec des transporteurs de la région et la Commission scolaire Pascal-Taché, offre un service de transport quotidien et de fin de semaine aux étudiants qui ne peuvent profiter du transport Voyageur.

Transport quotidien

Grâce à une entente avec les concessionnaires concernés et la Commission scolaire Pascal-Taché, il est possible pour les étudiants de voyager quotidiennement entre St-Jean Port-Joli - La Pocatière et Ste-Louise - La Pocatière.

Transport de fin de semaine

Le nombre d'étudiants en provenance de la région de St-Pamphile - Ste-Perpétue et Tourville étant suffisant (environ 75), une entente existe entre le Cégep et la Commission scolaire régionale Pascal-Taché.

Cette entente permet aux étudiants de cette région de retourner dans leur famille le vendredi soir et de revenir au Cégep le dimanche soir.

Il faut noter cependant que les frais de transport quotidien et de fin de semaine sont à la charge de l'étudiant.

Ce service montre bien l'intérêt du Cégep de La Pocatière à satisfaire tous les besoins de ses étudiants.

$11.7 millions de ventes annuelles pour les Coop de la Côte-du-Sud

(G.G.) Desservant une population totale qui s'élève à 30,000 personnes, les 11 succursales des magasins Coop de la Côte-du-Sud réalisent des ventes annuelles qui atteignent $11.7 millions. Tels sont les chiffres publiés récemment par le journal Coop-Information, dont nous avons obtenu une copie.

De tous les magasins Coop de la Côte-du-Sud, c'est évidemment celui de Montmagny qui affiche le plus gros montant de ventes annuelles, avec $4.5 millions. Cependant, cette succursale, qui n'existe que depuis 14 ans, a un bassin de population de 13,000 personnes.

Viennent ensuite, les Coop de St-Jean Port-Joli, la plus vieille en âge, avec des ventes de $1,650,000 et celle de St-Pamphile avec des ventes qui atteignent $1,150,000. Toutes deux ont un bassin de population de 3,500 personnes à desservir.

Au total les 11 succursales Coop de la région regroupent 4,500 membres. Même avec une compétition parfois très forte, la coopérative locale demeure un des chefs de file. Selon Coop-Information, ceci est principalement dû à la vigilance des conseils d'administration qui s'assurent d'une gestion adaptée à leur milieu.

Le Gouverneur Lions Gilles Jobidon en visite officielle à St-Pamphile

(A. Fl.) Le Club Lions de St-Pamphile recevra le 13 février prochain, la visite du Lion international M. Gilles Jobidon.

A cette occasion, l'officier le plus important de la région adressera la parole aux Lions du club local. Sa brève conférence portera sur le thème de l'année pour les quelque 30,000 Clubs Lions à travers le monde: Amour, Compassion, Enthousiasme dans le service.

Le président du club local, M. O'Neil Roseberry, nous a fait part de cette visite et sollicite une participation nombreuse des membres pour cette rencontre qui se tiendra à la salle de l'Hôtel Coronet à partir de 18.15 heures.

Les étudiants de la Polyvalente de La Pocatière réalisent une émission de prière

(G.G.) En collaboration avec les étudiants de la Polyvalente de La Pocatière, les abbés Georges-Henri Dion et Justin Picard, tous deux aumôniers à cette institution, ont entrepris de réaliser une émission de prière matinale appelée "Bonjour Seigneur".

Dans un communiqué qui nous a été remis, l'abbé Dion explique que l'idée d'une telle émission lui est venue il y a six ans environ, alors qu'il travaillait dans une autre polyvalente. C'est à ce moment qu'il a constaté que, si les étudiants du secondaire savaient parler des choses de Dieu, ils ignoraient comment s'adresser à Lui directement, seul à seul.

Son principal objectif est de développer chez l'étudiant, de façon progressive une mentalité de "priant". Tous, du plus jeune au plus âgé peuvent participer à cette émission matinale. Au hasard de ses rencontres, l'aumônier demande à un étudiant de composer une courte prière sur un sujet de son choix, qui sera par la suite enregistrée sur magnétophone à ruban. Auparavant, l'étudiant aura eu l'occasion de pratiquer sa prononciation et son débit, tout en se familiarisant avec les appareils.

Il peut aussi arriver que des prières soient refusées, lorsque celles-ci sont recopiées directement d'un livre, sans en donner la référence ou lorsqu'elle n'est pas assez personnelle. "Bonjour Seigneur" est diffusée trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi.

Aux couleurs de l'école

Depuis décembre 1978, les étudiants et le personnel de la Polyvalente possèdent des manteaux aux couleurs de leur école, qui sont le vert, le rouge et le blanc. L'idée avait été émise en juin, mais ce n'est qu'en octobre que l'on procédait au choix du modèle. C'est Mlle Manon Bourgault, étudiante en Secondaire V qui a dessiné le modèle retenu.

Un excédent de $2,921 prévu au budget de St-Pascal

(C.C.) L'année 1979 s'annonce comme devant être plutôt bonne pour les finances municipales de Ville St-Pascal. En effet, sur des revenus de $1,008,216, on ne compte dépenser que $1,005,295, ce qui laissera un excédent de $2,921 dans les coffres de la municipalité.

Les taxes, pour leur part, restent inchangées. Ainsi, le contribuable continuera de payer $1.80 du cent dollars d'évaluation pour la taxe foncière générale, $0.20 pour la taxe spéciale sur le service d'incendie, $75 annuellement pour le tarif d'aqueduc, $37.50 pour celui des égoûts et $24 pour la taxe sur l'enlèvement des déchets.

La plus grande part des dépenses prévues ira au service de la dette, soit un montant de $468,840. Suivent ensuite les dépenses consacrées aux loisirs. $219,855, celles allant pour l'entretien général, $105,000 et les dépenses administratives, $91,000.

La source de revenus la plus importante, quant à elle, proviendra de la taxe foncière, avec des entrées de fonds de $265,000. La part municipale de la taxe de vente procurera aussi des revenus intéressants à la municipalité, $187,500, l'organisation des loisirs rapportera $182,146 et les taxes payées par les abonnés du système d'aqueduc et d'égoûts contribueront pour $150,000 au budget municipal.

C'est la première année que le budget de St-Pascal dépasse le million de dollars. L'an dernier, il le frôlait presque, étant d'un peu plus de $970,000. Pour terminer, précisons que l'évaluation municipale globale est estimée à $14,750,000.

Lancement du carnaval de La Pocatière, en fin de semaine

(C.C.) La grande soirée pré-carnavalesque, qui doit donner le coup d'envoi aux activités du carnaval de La Pocatière, doit avoir lieu en fin de semaine prochaine, samedi plus précisément. Un cocktail sera alors offert par le Conseil 5425 des Chevaliers de Colomb, le groupe responsable de l'organisation du carnaval, et le public pourra profiter d'une soirée dansante et d'un buffet froid, le tout pour le prix de $7.50. C'est prévu pour 20 heures, au Centre culturel de La Pocatière.

Le lendemain, le Bonhomme, accompagné de sa troupe et des duchesses, représentantes des travailleurs, des étudiants et des sportifs, visiteront les domaines de l'Association de Chasse et de Pêche de Kamouraska, ainsi que le Club Hiboux.

Le 12 février, journée importante entre toutes, des équipes de bénévoles se rendront dans chacun des foyers de La Pocatière et de la paroisse de Ste-Anne de La Pocatière. En fait, il s'agira d'un blitz qui durera de 18 heures à 22 heures. Rappelons que les acheteurs de la bougie pourront gagner une trentaine de prix, dont la somme totale équivaudra à un millier de dollars.

Enfin, une soirée canadienne, mise sur pied par le Club local de l'Age d'Or, soulignera la quatrième journée du carnaval. Encore une fois ce sera au Centre culturel, à 20.30 heures, et l'admission est de $1.

Un sourire

Un Sourire ne coûte rien et produit beaucoup.
Il enrichit ceux qui le reçoivent,
Sans appauvrir ceux qui le donnent,
Il ne dure qu'un instant,
Mais son souvenir est parfois éternel.
Personne n'est assez riche pour pouvoir s'en passer.
Et personne n'est trop pauvre pour ne pas le mériter.
Il crée le bonheur au foyer,
Est le soutien dans les affaires,
Et le signe sensible de l'amitié.
Un sourire donne du repos à l'être fatigué,
Rend du courage au plus découragé,
Console dans la tristesse,
Et est un antidote de la nature pour toutes les peines.
Cependant il ne peut s'acheter,
Ni se prêter, ni se voler.
Car c'est une chose qui n'a de valeur,
Qu'à partir du moment où il se donne.
Et si quelquefois, vous rencontrez une personne,
Qui ne vous donne pas le sourire que vous méritez,
Soyez généreux, donnez-lui le vôtre.
Car nul n'a autant besoin d'un sourire.
Que celui qui ne peut en donner aux autres.

NDLR.— Ce poème, selon le désir de son auteur, Camil Rioux de St-Aubert, est dédié à tous ceux et celles qui ont affaire au public.

P. MARCHAND
C. ROBITAILLE
PHARMACIENS
1000, 6e AVE
LA POCATIERE
856-3744
RUE DE L'EGLISE
ST-JEAN PORT-JOLI
598-3071

LES COOPÉRANTS
assurance-vie
assurance générale

PLANIFIEZ VOTRE RETRAITE
dès maintenant et
DIFFÉREZ VOS IMPÔTS avec
ÉFAC

- Un plan flexible
- un taux d'intérêt avantageux garanti pour 10 ans

Pour plus d'informations communiquez, avec notre représentant

LIONEL CASTONGUAY
C.P. 3
St-Roch des Aulnaies
Tél.: 354-2975

L'Eglise de Saint-Jean-Port-Joli: 1779-1979

Angéline Saint-Pierre

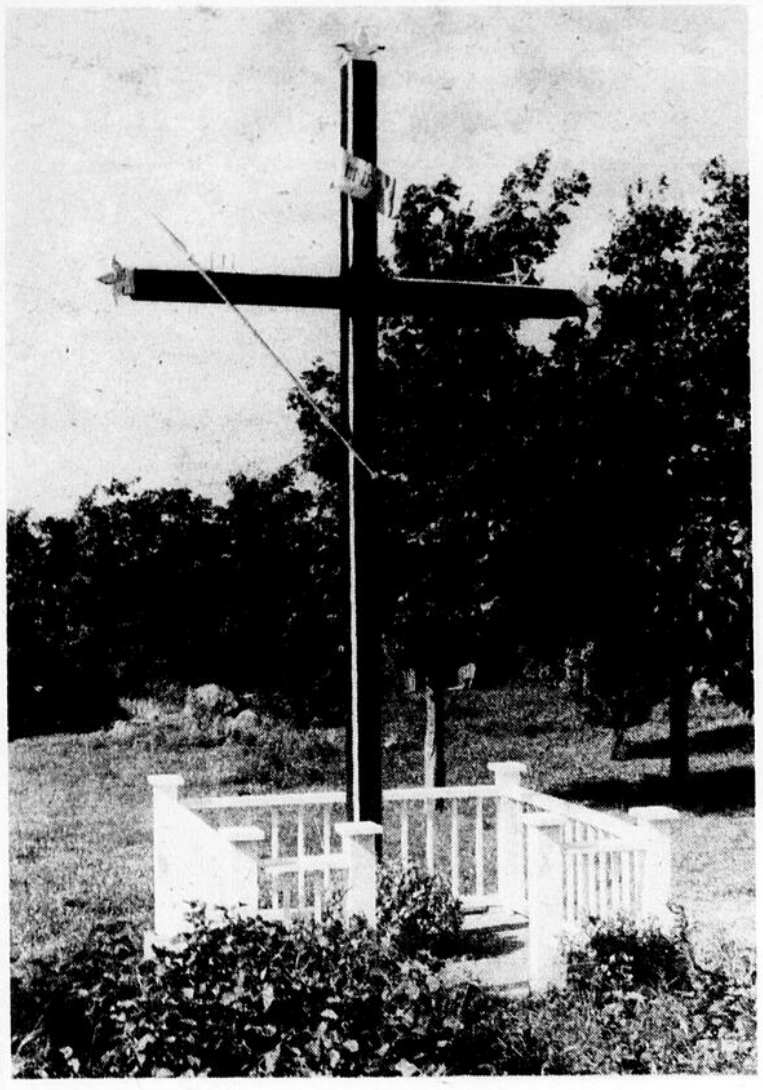

Croix de chemin chez Lucie Toussaint-Chouinard érigée en 1872. Photo: Conrad Toussaint.

LES CROIX DE CHEMIN

La coutume d'ériger des croix de chemin sur le bord des routes nous a été apportée de France par nos ancêtres.

Les Annales canadiennes relatent de nombreux témoignages au sujet de l'érection de choix de chemin ou calvaire et celà dès le début de la colonie.

Philippe Aubert de Gaspé, dans son Roman "Les Anciens Canadiens" mentionne un certain "Bélanger de la croix" ainsi nommé à l'occasion d'un calvaire situé devant sa porte.

Notre paroisse conserve encore plusieurs de ces croix de chemin érigées dans chacun des "arrondissements". Certaines sont très vieilles, et de surcroît bien entretenues. La croix chez Lucie Toussaint-Chouinard se trouve certainement la seule qui défie le temps après plus d'un siècle.

Pendant la dernière guerre mondiale, 1939-1945, les croix de chemin étaient un point de rencontre pour la prière du soir durant la saison d'été.

Autrefois, la bénédiction d'une croix de chemin constituait un événement peu banal. Voici à ce sujet les "Mémoires" d'Arthur Fournier.

Chez Cyprien Toussaint...

"Je fus témoin dans mon enfance de l'érection d'une croix de chemin et la cérémonie de bénédiction. Ce fait impressionnant entre tous ne s'effacera jamais de ma mémoire. J'en garderai toujours pieusement le doux souvenir.

"C'était en 1872. J'avais alors neuf ans et demi. Une croix devait être érigée non loin de chez-nous, au sud du chemin du Roi, sur le bas de la terre d'Antoine Chouinard située à environ un mille et demi à l'ouest de l'église de Saint-Jean Port-Joli, près de la demeure de Cyprien Toussaint, sur une petite élévation. Cette croix, je la vis confectionner par le charpentier David Toussaint. J'en vis faire et ajuster toutes les pièces les unes aux autres. J'en vis clouer l'échelle et la lance avec sa lame rouge comme le sang. Je vis la couronne d'épine et l'inscription se fixer au sommet. Je vis le marteau et les tenailles se planter sur l'un de ses bras.

"Une plate-forme de quelques pieds carrés entourée d'une balustrade la garantissait de l'approche des animaux, qui sans cela auraient pu la détériorer. Un escalier de quelques marches avec, en avant une porte à claire-voie, permettait aux personnes pieuses qui désiraient y faire leur prière de monter jusqu'à la croix. A une certaine hauteur était creusée dans l'arbre même de la croix, une niche contenant une minuscule statue blanche; une vitre la garantissait des intempéries.

La bénédiction de la croix...

"La bénédiction eut lieu un dimanche du mois de juillet, après les Vêpres. M. le curé Lagueux avait été prié de venir faire cette petite cérémonie. Il vint accompagné de deux enfants de choeur, et avant de commencer les prières liturgiques, il fit une petite instruction sur le symbolisme de la croix, la puissance mystérieuse de ce signe bénit sur la malice des esprits infernaux et la grande confiance que l'on doit avoir en elle à tous

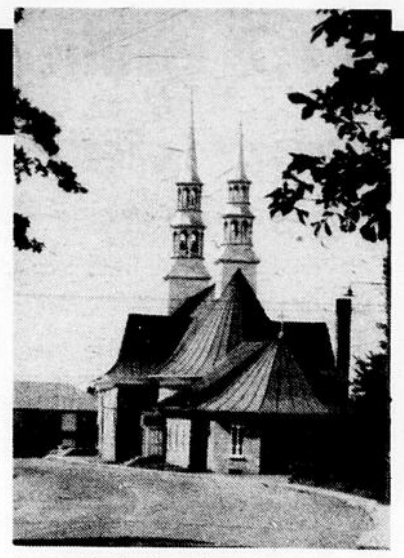

les instants de notre vie.

"Cette courte allocution fut écoutée avec le plus religieux respect, dans un silence que seul le chant des oiseaux troublait par instant, semblait produire une vive impression sur l'esprit des auditeurs. Longtemps le souvenir de cette cérémonie demeura gravé dans l'esprit de ceux qui en furent les heureux témoins.

"Cette croix fut restaurée et remise à neuf en 1921 par les soins d'Odilon Toussaint, fils de Cyprien..

Ailleurs dans la paroisse...

"Cette croix n'est pas la seule qui existe sur les routes de la paroisse. Plusieurs années auparavant, une autre croix avait été érigée à environ un mille à l'est de l'église, sur la terre d'Antoine Gagnon.

"Vers 1877, une nouvelle croix, semblable à celle de 1872, fut élevée sur le chemin du second rang, sur un terrain appartenant à Jean-Baptiste Jean. C'est ce digne chrétien qui s'occupa de la faire construire par des souscriptions volontaires et par le don des matériaux nécessaires".

(Tous droits réservés)

A suivre

au Québec, on vit en français

De plus en plus, au Québec, les entreprises et l'administration publique fonctionnent en français. Rien de plus normal: le français est la langue de la majorité.

La Charte de la langue française a institué la Commission de surveillance de la langue française pour veiller à l'observation de la loi et, par le fait même, assurer le respect des droits linguistiques fondamentaux des citoyens québécois.

Pour réaliser cet objectif, la Commission veut collaborer avec tous les secteurs de la vie économique et sociale dans l'application réaliste, juste et raisonnable de la Charte. Il est donc essentiel pour la Commission de pouvoir compter sur la vigilance de tous.

La Commission de surveillance de la langue française est un organisme de protection au service du citoyen québécois. Son importance est à la mesure du désir collectif des Québécois de vivre en français.

Gouvernement du Québec
Commission de surveillance de la langue française
C.P. 68, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1A8

Le monument qui a valu une troisième place à une des équipes de St-Jean Port-Joli, lors du concours national de sculpture sur neige du Carnaval de Québec.

Un des monuments sculptés par un autre groupe de St-Jean Port-Joli. A l'occasion de l'Année internationale de l'Enfant, on a voulu représenter un enfant sortant d'un coquillage, symbole de la naissance.

Cinq équipes de St-Jean Port-Joli étaient au concours de sculpture sur neige du Carnaval de Québec

(C.C.) Cinq équipes de St-Jean Port-Joli, formées chacunes de trois membres, prenaient part, les 27 et 28 janvier derniers, au concours national de sculpture sur neige du Carnaval de Québec. L'événement avait lieu sur les rues Ste-Thérèse et Marie-de-L'Incarnation, dans la vieille capitale, et, malgré que la température ait été extrêmement douce durant ces deux jours, tous les sculpteurs ont pu terminer leur monument.

Les concurrents de St-Jean étaient des élèves de l'Ecole de Sculpture, mais c'est un peu toute la population locale qui, indirectement, a permis leur participation. Il faut dire, ici, que les équipes étaient appuyées par pas moins de vingt-cinq commanditaires locaux qui ont contribué à fournir de l'outillage ou à défrayer les frais de déplacement, de logement ou de nourriture.

Même si on se flatte, à St-Jean Port-Joli, de vivre dans la capitale mondiale de l'artisanat, les sculpteurs sur neige locaux n'ont réussi à décrocher qu'une troisième place au concours, malgré leur forte participation. L'équipe qui s'est méritée cet honneur était formée de C. Duperron, D. Bennette et R. Caron. L'oeuvre qu'elle a exécutée se présentait sous la forme d'une sphère stylisant deux personnages qui s'embrassent. Elle était intitulée "Enlacement".

Une certaine déception

Nous avons rencontré, au cours de la semaine dernière, quelques-uns des concurrents qui se sont rendus à Québec. Même s'ils ne regrettent pas leur expérience, ils ont fait montre d'une certaine déception face aux décisions rendues par les juges du concours.

Les participants de St-Jean Port-Joli croient, en effet, que, même si ceux qui avaient la tâche de décerner les prix étaient compétents, ils étaient téléguidés par la direction du Carnaval. Celle-ci, croient les sculpteurs que nous avons vus, a tendance à favoriser les thèmes mettant directement en vedette le Carnaval et la publicité qui l'entoure. Cette façon de faire, nous a-t-on dit, n'aide nullement ceux qui veulent faire oeuvre de création un peu plus originale.

Malgré tout, les équipes de St-Jean Port-Joli tiennent à remercier publiquement ceux qui leur ont donné la chance de se rendre à Québec. Il s'agit des individus, commerces ou entreprises suivantes: Rousseau Métal, Pièces et Accessoires St-Jean, Quincaillerie de l'Artisan, Coop La Paix, La Caisse populaire, le Chaperon Rouge, la Boutique Barbara, les restaurants Bonnet Rouge, Grand-Prix, Terrasse et Chez Denis, M. Denis Ouellet, optométriste, le Musée des Anciens Canadiens, M. Roger Bourgault, sculpteur, le café La Coureuse des Grèves, les épiceries Pelletier, Albert Caron et Métro-Richelieu de St-Eugène, l'Auto-Neige Port-Joli, le môtel Chez Lucien, la pharmacie Arsenault et Dallaire, la quincaillerie Caron et Frères, ainsi que l'Artisanat Chamard.

Enseigne-Décor enr.
•Plastique décor automobiles
•Lettrage de tous genres
•Décoration commerciale
17 rue St-Michel St-Pamphile
356-5863

Pollution:
J'assume
MA
responsabilité

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

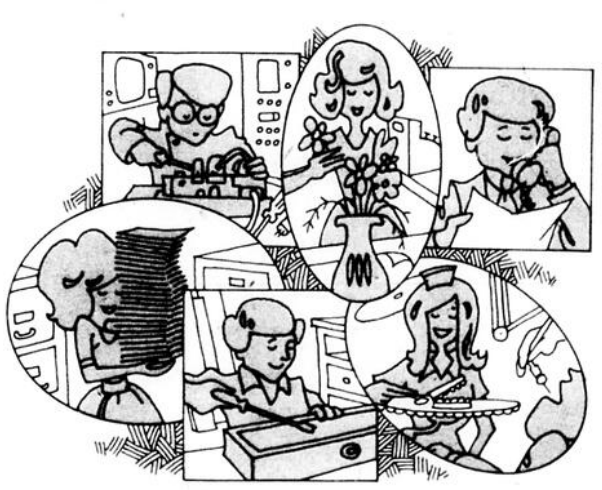

Employeurs,

Sachez investir

Réduisez vos coûts d'intégration de main-d'oeuvre
Assurez la relève dans votre entreprise

Pour faciliter l'intégration des jeunes de 15 à 24 ans à votre entreprise, nous, d'Emploi et Immigration Canada, sommes prêts à vous verser jusqu'à $1.50 sur le salaire horaire de chacun d'eux et ce, pendant 26 semaines.

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada invite les employeurs à **miser** sur le potentiel des jeunes en bénéficiant du Programme de formation et d'expérience professionnelles.

Ce programme a été conçu pour stimuler l'embauche des jeunes. Mettez leurs talents au service de votre entreprise. Vous en retirerez des **dividendes.**

Communiquez avec le Centre d'Emploi du Canada ou Centre de Main-d'oeuvre du Canada desservant votre territoire.

Emploi et Immigration Canada
Employment and Immigration Canada

en formation!

La bonne forme c'est au moins à tous les deux jours.

PARTICIPACTION
Le mouvement canadien du bien-être physique

Corporation des fêtes du 24 juin
région de Québec-03

Assemblée générale annuelle

le 25 février 1979, 14h00
à l'Auberge des Gouverneurs
Centre-Ville, Québec
pour l'élection du nouveau
conseil d'administration
de la Corporation
des Fêtes du 24 juin
région de Québec-03

Toute la population est invitée

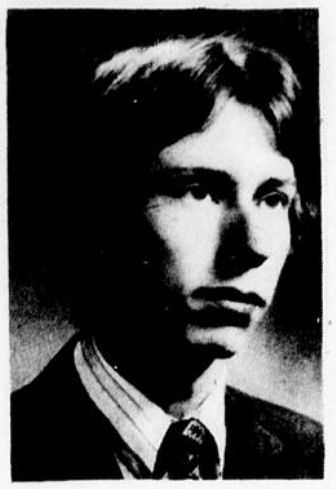

Le pianiste Douglas Finch sera à l'auditorium de la polyvalente St-Pamphile jeudi le 8 février en matinée à 9 hres et 10.15 hres.

Dans

L'Islet-Sud

Le comité JMC prend forme

L'année 1978-79 connaît un succès inattendu au niveau des Jeunesses Musicales de L'Islet-Sud. Effectivement, 225 étudiants assistent cette année à quatre concerts offerts par JMC (Jeunesses Musicales Canada). A ce nombre s'ajoutent 35 professeurs ayant leur carte de membre JMC.

De plus, à titre expérimental, une invitation spéciale fut lancée à la population de L'Islet-Sud. Même si ces concerts sont présentés en matinée, 35 personnes ont pu se joindre aux étudiants et aux professeurs.

Cette programmation est complétée par la présentation de quatre ateliers soit: ondes Martenot, guitare, accordéon et instruments à percussion. Face à ce succès, un comité régional regroupant 18 personnes provenant des sept paroisses de L'Islet-Sud fut formé en janvier '79 afin d'élaborer une nouvelle formule plus accessible pour sa programmation 1979-80. Le Centre JMC L'Islet-Sud vous communiquera plus de détails dans la prochaine édition du "Peuple-Courrier".

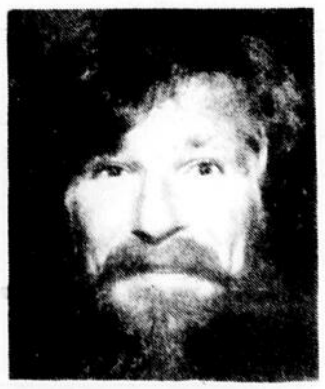

UNE PREMIERE DU PROJET ANIMACOM DE ST-PAMPHILE.— Le comité culturel pour le projet Animacom réitère son invitation à une première activité: Découverte de notre chanson québécoise" à la salle municipale samedi le 10 février à 20 hres 30. Florian Lambert auteur, compositeur interprètera de ses propres compositions.

BUMPER TO BUMPER™
"les experts en pièces d'auto"

La plus vaste réserve de pièces automobile neuves et refabriquées du pays tout entier... ou conseils individuels et gratuits de spécialistes experts en pièces de voitures font partie du service. Pour pièces et accessoires automobile, visitez un magasin ou l'un des centres de service après vente Bumper to Bumper, le plus proche de chez vous.

FAITES DE LA ST-VALENTIN UNE CHAUDE JOURNÉE CET HIVER...
...en "ouvrant votre coeur" aux spécialistes de pièces automobiles.

GRANDE OUVERTURE

Feb. 7-17

Les Pièces d'Autos A.M.G. Inc.
1205 Rue Principale, Rte. 281, Ste. Philémon

Nécessaire pour Conversion de Phares Quartz Halogènes
44.99 nécessaire de phares
Les phares quartz halogènes de haute densité projettent leur faisceaux lumineux beaucoup plus loin que les phares ordinaires. Ils réduisent l'éblouissement du conducteur et le fatiguent moins. Installation facile. Demandez-nous comment les installer vous-même en quelques minutes. H4-7 — Haute/basse portée 7 po

Huile pour Autoneige
1.75 chaque
KLEEN-FLO 50:1 Huile additive pour autoneige. Evite l'encrassement des bougies et produit moins de fumée. Empêche les segments de pistons de coller; élimine les blocages d'échappement. Se mélange instantanément à l'essence. Contient des réducteurs de rouille et de corrosion. 16 oz (445 ml) 504

Câbles D'Appoint (Batteries)
WHITAKER
19.25 la paire
WHITAKER — cables d'appoint super-efficaces. Câbles cuivre isolés néoprène ou CPV. 10 pi de long (3m)

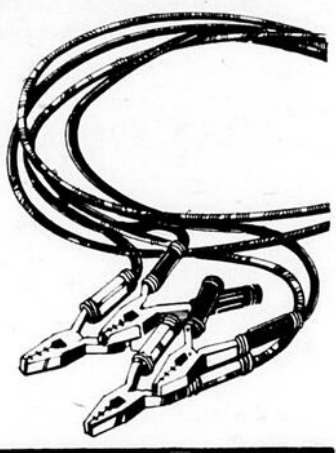

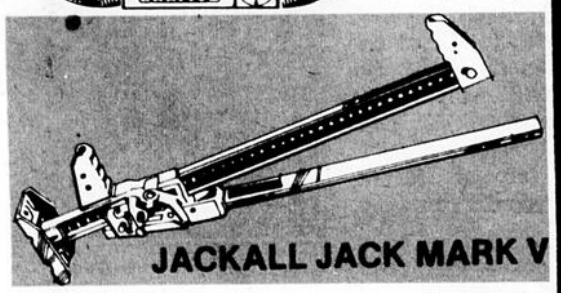

Jackall Mark V **30.95** chacun
Cric 48 po (122cm) en alliage d'acier supersolide. S'emploie pour tirer, monter, soulever, cramponner, pour élongation de câbles et fils ou pour arracher les pieux de clôtures. Requiert un adapteur de parechoc pour soulever les voitures. Caractéristiques: Levage/abaissement graduels, mécanisme de levage integré, base stable et large; garanti deux (2) ans contre tous défauts matériels et de main-d'oeuvre

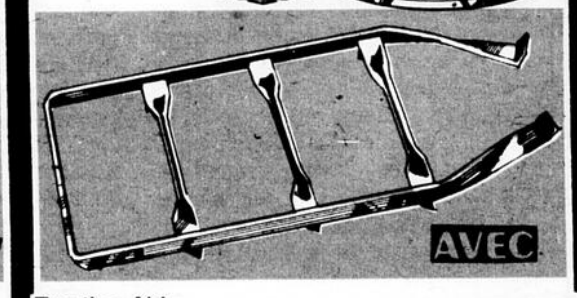

Traction Aid **9.45** la paire
Vous pourrez maintenant éviter de caler dans la neige. Les bandes TRACTION AID (échelles) se posent fermement sur la neige molle ou glacée et vous offrent une surface plus ferme d'accélération. Veillez à toujours en avoir une paire dans votre coffre pendant tout l'hiver.

Sel/Sable Combo **1.15** le sac
Sel/Sable combinés de marque Charbonneau en sac de 50 lb (22.6 kg). Ayez-en toujours un sac dans votre coffre pour faire face aux cas d'urgence.

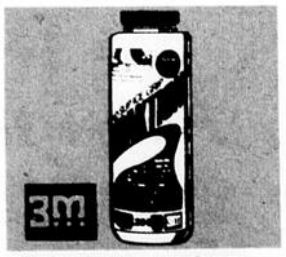

Trak-Tion **2.25** cannette
Cristaux de marque 3M adhérant à la glace pour faciliter vos mouvements sur les surfaces glacées. Cannette facile à verser non corrosifs, ne tachent pas inoffensifs pour la peau. Les cristaux pénètrent instantanément la glace pour assurer l'adherence sure et sans danger de vos pneus. Non nefastes à l'environnement

Pour Nettoyer Les Raccords & Bornes de Batteries **2.50** chaque
Les produits de nettoyage Westward pour raccords et bornes de batteries permettent une connexion électrique plus efficace et des demarrages uniformes pendant toute l'annee. Boîtier de plastique inclus. N° 401

Clé pour Filtre à Huile **1.95** chaque
Clé Westward pour filtre à huile à pince automatique spécialement traitée à la chaleur pour super-rendement. Convient à tous filtres à huile vissés, à jeter après usage. OFW-01

Chalumeau au Propane **7.95** chaque
Le chalumeau Turner Tempest® au propane, super-chauffant, est l'outil idéal du bricoleur pour tous les petits travaux dans la maison, l'atelier ou la ferme. A orifice d'extrémité filtrant pour éviter l'encrassement.

Pelle Pratique **2.35** chaque
La pelle pratique Butler 10 po (25½ cm), en plastique ultra-léger résistant aux percussions; parfaite en cas d'urgence. Se range facilement dans votre coffre de voiture. Surface non collante.

Bâtons de Hockey **5.50** chaque
Les bâtons de hockey C.C.M. pourront changer l'issue de **votre** compétition!

Offre Spéciale: Jeu de 13 Mèches! **3.99** le jeu
Jeu de mèches en acier rapide, qualité supérieure. 1/16 po x 1/4 po x 1/64 po. Etui calibré pratique. Parfait pour tous les bricoleurs sur votre liste de cadeaux. Excellente valeur.

Conditionneur de Moteurs et Anti-Gel pour Conduite d'Essence **59¢** ch.
Deux produits en un par KLEEN-FLO. Conditionne le moteur en protégeant le système d'acheminement d'essence contre tout encrassement de vernis. **De plus**, ce mélange absorbe toute la teneur d'eau dans votre essence pour empêcher la tuyauterie d'acheminement de geler. 6 oz (170 g) 409

Fluide Démarreur **1.79** chaque
Le fluide démarreur KLEEN-FLO, aérosol, est conçu pour faciliter le démarrage immédiat de tous moteurs à essence et diesel. Sa formule lui permet de continuer à vaporiser à des températures au-dessous de zéro. Efficace jusqu'à −60°F. 8.3 oz (340 ml) 730

Purgeur Liquide la bouteille **4.95**
Le purgeur liquide PLOMBEX débouche instantanément éviers, tuyauteries et toilettes. Dissout graisse, chiffons, papier, cheveux, résidus boueux et papier hygiénique sans aucun effort. Ne peut endommager ni les tuyauteries ni les collecteurs d'eaux usées ni les fosses septiques. 32 oz (.90 L)

Lave-Glace Prémélangé **1.25** ch.
Le liquide ORLEANS prémélangé aidera à éliminer toute trace de sel et de boue sur vos pare-brise. Il protège le système de lavage jusqu'à moins 40°. Ne peut s'employer que sur pare-brise chaud seulement. 1 gal. (4.55 L)

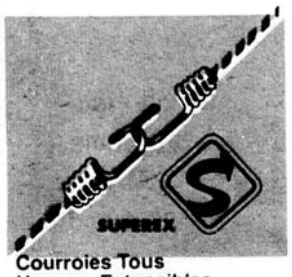

Courroies Tous Usages, Extensibles
LES COURROIES SUPEREX extensibles, tous usages, sont fabriquées de caoutchouc robuste durable. Parfaites pour servir d'attaches ou fixer les bagages.

Courroies simples
24" (60 cm) x 3/8" No. 21-567 **1.00** ch.
36" (91 cm) x 3/8" No. 21-569 **1.05** ch.

Courroies "Octopus"
36" (91 cm) x 3/8" x ens. 4 sections No. 21-573 **1.95** ch.
36" (91 cm) x 3/8" x ens. 6 sections No. 21-571 **3.25** ch.

180 MAGASINS...ET NOUS CONTINUONS À PRENDRE DE L'EXPANSION!

CHARGEX VISA master charge

Installation non incluse.
Visa et Master Charge acceptées dans la plupart de nos magasins.
Service d'ajustage disponible chez certains concessionnaires.
Tout article épuisé peut être retenu.
Bumper to Bumper s'engage à tenter l'impossible pour maintenir une réserve suffisante de ces articles publicitaires tout en se réservant le privilège de limiter les quantités vendues.

Bumper to Bumper situé à:

Maurice Rousseau & Cie Ltée
Bumper to Bumper
C.P. 365-Route 132 ouest
Montmagny
Tel: 248-6075

L. Cloutier pièces d'auto enr
Bumper to Bumper
Ste-Perpetue
Cte. L'Islet
Tel: 359-2329

Les Pièces d'Autos A.M.G. Inc.
1205 Rue Principale
Rte. 281
Ste. Philémon
Tel: 469-2514

Jean-Guy Moreau, à La Pocatière

Avec le nouveau spectacle qu'il offrira au public de La Pocatière et des environs, le mercredi 14 février à 20.30 hres, au CEGEP de La Pocatière, Jean-Guy Moreau utilise à nouveau cette formule géniale qui, au Québec et ailleurs, a complètement renouvelé le spectacle d'imitations. En effet, "YESTERDAY, AUJOURD'HUI, TOUT-MOREAU" est un spectacle intégré, c'est-à-dire un spectacle dans lequel tous les éléments, des imitations à l'éclairage en passant par les costumes servent une idée maîtresse.

Dans une entrevue récente, Jean-Guy Moreau déclarait: "Au départ, je suis aussi metteur en scène. Quand je prépare un spectacle, je fais mon "casting" avant, à partir des personnages que j'imite ou que j'ai créé, comme Sonny Turcotte, John Travolta, René Lévesque ou Pierre-Elliot Trudeau. Ce que je fais, ce n'est pas de la copie, c'est de la caricature. Ce que je présente sur la scène, ce n'est pas une suite de dessins, mais un recueil de caricatures regroupées autour d'un thème comme une bande dessinée".

Jean-Guy Moreau ne se contente pas en effet d'aligner les imitations à la suite les unes des autres. Ces imitations ou plutôt ces personnages sont organisés dans un spectacle tout ce qu'il y a de cohérent. C'est une pièce de théâtre comportant un seul acteur, génial, et une multitude de personnages merveilleusement campés. Ce qui, bien sûr, présuppose que Moreau est un formidable imitateur.

Avec Jean-Guy Moreau, les imitations servent une idée ou un message. Et non pas à prouver que l'artiste peut imiter tel ou tel chanteur ou politicien. A cet égard, il a dépassé le stade de la virtuosité. Toutefois exigeant, il nous donne une performance globale: conception du spectacle, écriture, mise en scène et... imitations!

Dans "YESTERDAY... AUJOURD'HUI... TOUT-MOREAU", il change de personnage à une vitesse effarante. Notamment dans un numéro qui met en scène René Lévesque, Pierre Trudeau et Claude Ryan. En fait il change de costume une trentaine de fois dans ce spectacle d'une durée de deux heures trente qui illustre l'histoire du Québec des 20 dernières années.

C'est à ne pas manquer: Jean-Guy Moreau jouera à La Pocatière un seul soir, mercredi le 14 février.

Jean-Guy Moreau, qui sera à La Pocatière, le 14 février.

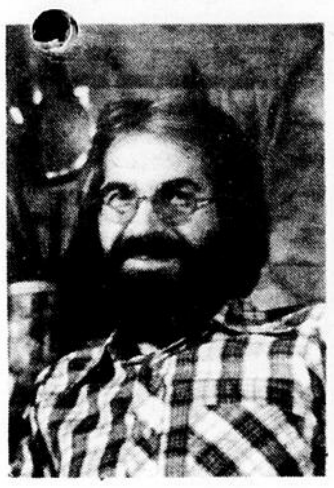

William Veilleux

Le chansonnier William Veilleux, à St-Pascal

Auteur-compositeur et interprète de la région de Montmagny, William Veilleux nous raconte avec sa verve toute particulière, des histoires de pays, de sapins et d'ermiteux.

N'étant pas un nouveau venu dans le domaine de la chanson folklorique et traditionnelle, il nous offre un éventail de chansons et de "rigodons" à faire sautiller le plus sage de ses auditeurs.

Tantôt à la guitare, tantôt au violon ou à l'harmonica, il nous fait découvrir des personnages et des airs typiquement québécois.

Il sera de passage à l'Auberge de l'Etoile de St-Pascal de Kamouraska les vendredis et samedis, du mois de février.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Samedi le 10 février 1979 à 2 heures P.M. en l'église de Berthier-sur-Mer sera chanté le service anniversaire de dame Alexandrine Galibois épouse de M. Onésime Bilodeau.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Samedi et dimanche, le Music-Hall Hallélou!

C'est en fin de semaine prochaine que l'Association Musicale Hallélou présentera son Music-Hall à la population magnymontoise, soit le 10 et le 11 février à 20h30, au Centre Sportif Le Bûcheron.

Cette soirée de variétés, conjointement animée par des artistes locaux et le choeur Hallélou sous la supervision de Raymond Rhéaume, saura sûrement répondre aux goûts de tous et chacun.

Vous serez charmés par la diversité de pièces vocales interprétées par les solistes suivants: Claire Mainville, Alain Canuel, Nicole Bernier, Raymond Rhéaume, Louise Tanguay, Gilles Carré, Michel Cervant, Lili Dubé et Jean-Noël Laprise qui exécuteront chacun deux pièces de leur choix.

Monique Manseau au violon accompagnée par Ginette Manseau Normand au piano vous égayeront avec des pièces de leur répertoire. Vous aurez aussi l'occasion de voir et d'entendre Marcelle Fortin vous interprétant un monologue de l'amusante Sagouine.

Les choristes de Hallélou seront heureux d'apporter leur participation à cette soirée. Sous la direction de Raymond Rhéaume, ils vous feront entendre une dizaine de mélodies dont quelques-unes récentes qui nous l'espérons sauront vous plaire.

Cinq musiciens composent l'ensemble chargé de l'accompagnement; il s'agit de Cécile Vallée au piano, Gaétan Montminy à la batterie, Jacques Nicole à la guitare-basse, Roger Journault à la guitare d'accompagnement et Yves Hébert à la flûte traversière.

C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer avec des talents de chez-nous!

Vous pouvez encore vous procurer des cartes pour le dimanche auprès des choristes et dans les dépôts habituels (Boutique Axe, Comptoir de chaussures, Tabagie Chez Paul, Au Royaume du Fumeur, A l'Entre-Deux).

L'Association Musicale Hallélou Inc.
Par: Cécile Bélanger

mots croisés québécois

problème: no 457

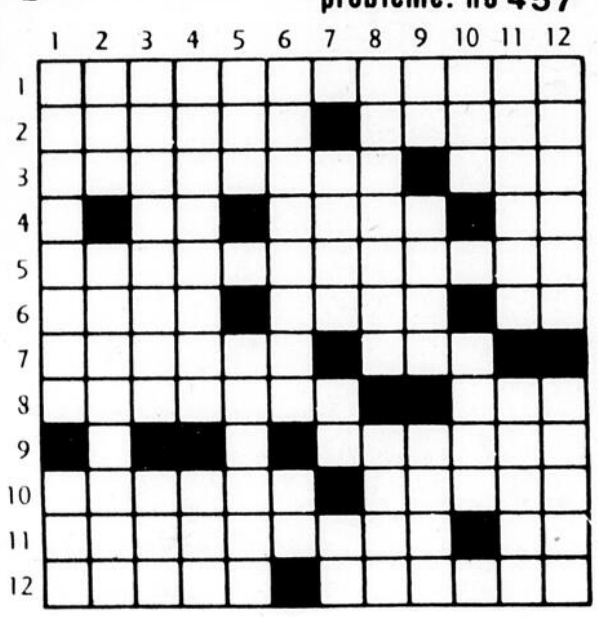

HORIZONTALEMENT
1- De très petite taille (plur.).
2- Qui ressemble à l'acier.-- Tranche de pain qu'on a fait rôtir.
3- D'une tiédeur désagréable.-- Démonstratif.
4- Petit cube.--Port du Maroc.--Lithium.
5- Qui ne peut être ébranlé.
6- Renouvelle une obligation. -- Poissons rouges.-- Infinitif.
7- Allonger.--Situé.
8- Compartiments de voiture-lit à une seule place.--Choisi.
9- Celui qui a reçu des pouvoirs d'un commettant.
10- Elle n'a pas d'occupation. -- Femme d'un roi.
11- Rien de plus.--Germanium.
12- Se tromper (fig.).--Cadavre, ossements.

VERTICALEMENT
1- Lieux d'aisance.--Hardi.
2- Dans ce pays.--Faire savoir dans les formes légales.
3- Mauve.--Certain.
4- Commune de Belgique.-- Terre entourée d'eau.
5- Partira.-- Construire.
6- Appareil pour maintenir en place certains organes internes.--Eminence.
7- Femme de lettres française (1804-1876). -- Scandium.--Infinitif.
8- Plantes herbacées. --Frêne.
9- Fille d'Inachos. -- Ville de Roumanie. --Tout aliment apprêté qu'on sert pour les repas.
10- Et caetera.--A moitié.
11- Plante à fleurs pourpres.--Etoffe de coton servant à divers usages.
12- Ancienne mesure de capacité,--Utilisées.

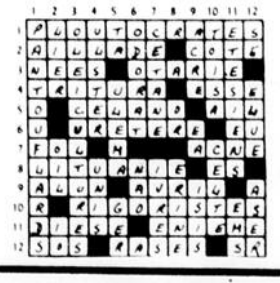

Le péché nous rend esclaves

Quand nous péchons, nous n'acceptons plus que Dieu soit notre maître, mais nous tombons alors sous un autre maitre, le péché. A cause de sa rébellion contre Dieu, l'homme s'est corrompu, il s'est enfoncé de plus en plus dans le mal. Jésus a dit: "C'est du dedans, c'est du coeur des hommes que sortent les mauvaises pensées, les vols, les cupidités, les méchancetés, la fraude, le dérèglement... Toutes ces choses mauvaises sortent du dedans et souillent l'homme".
(Marc 7: 21-23)

Nous avons tous un péché mignon, qui n'est pas toujours tellement mignon et dont nous sommes incapables de nous débarasser. Toutes les résolutions que nous prenons ne servent à rien. Parfois, après beaucoup d'efforts, nous parvenons à nous débarasser d'un mauvais penchant, mais ce penchant n'est qu'un des effets de notre nature corrompue. Nous ne pourrons jamais nous débarasser de cette mauvaise nature. A cause de l'esclavage auquel leur péché les soumettent, les gens ne sont plus complètement libres de leurs actes. Et pourtant beaucoup disent que le péché n'est pas grave.

Ainsi en est-il du péché; au début il peut apparaître comme une chose insignifiante: juste un verre de vin! par exemple... bientôt c'est une habitude qui s'est installée en vous et vous devez la trainer avec vous, tout le reste de votre vie.

J'espère que cela aide à réfléchir, en lisant les prochains articles, vous verrez le remède de Dieu.

Dieu est intervenu, Jésus nous réconcilie avec Dieu, Jésus nous donne une nouvelle nature, Jésus nous unit. Jésus c'est un Sauveur.
Votre serviteur en Jésus
Serge Lemieux
St-François
Montmagny
G0R 3A0

Remerciements de sympathie

Tous les parents de la famille de M. Bérard Pelletier remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors de son décès survenu le 13 janvier 79, soit par des offrandes de messe, des tributs floraux, des visites au salon mortuaire ou par leur présence lors des funérailles le 16 janvier 79, en l'église St-Thomas.
Mme Luce Pelletier

Mme Alexandre Roy ainsi que les autres membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Monsieur Alexandre Roy de Cap St-Ignace soit par des offrandes de messe, des tributs floraux, des visites au salon mortuaire ou par leur présence lors des funérailles le 30 janvier en l'église de Cap St-Ignace.

Mme Jean-Denis Langlais ainsi que Charles et Jean-Nicolas tiennent à remercier les personnes qui leur ont manifesté leur sympathie lors du décès de M. Jean-Denis Langlais, le 4 décembre pour toutes les marques de sympathies: offrandes de messe, fleurs, prières, visites au salon ou assistance aux funérailles qui ont eu lieu à St-Philippe de Néri le 7 décembre.

Club Philatélique Montmagny

Lester B. Pearson

Quand on évoque la mémoire de Lester B. Pearson, professeur, diplomate et premier ministre du Canada de 1963 à 1968, on songe surtout au rôle actif qu'il a joué en vue de l'établissement de la paix dans le monde et de l'unité nationale.

Pearson est né à Toronto, en Ontario, le 23 avril 1897. Pendant la Première Guerre mondiale il sert dans l'armée canadienne et dans le Corps royal d'aviation. Après avoir été renvoyé pour cause de maladie, il reprend ses études à l'Université de Toronto, et par la suite, à Oxford. Il enseigne à l'Université de Toronto de 1924 à 1928, puis passe au ministère des Affaires extérieures, où il entreprend une carrière qui durera vingt ans. En 1948, il est élu député libéral au fédéral et nommé Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

Dès la fondation des Nations Unies, Pearson travaille ardemment au développement d'une institution qu'il considère comme "notre meilleur espoir en vue d'établir la paix dans le monde". Ses talents exceptionnels de diplomate le font accéder à la présidence du Conseil de l'O.T.A.N. et de l'Assemblée générale des Nations-Unies. En 1957, on lui décerne le Prix Nobel de la Paix, reconnaissance ainsi les efforts qu'il a déployés pour régler la crise du canal de Suez.

Il est élu chef du parti libéral en 1958 et devient premier ministre en 1963. Pendant les années où il est au pouvoir son gouvernement instaure le régime d'assurance médicale nationale et le régime de pens[illegible] du Canada et donne au pays son premier drapeau distinctif.

Pearson annonce sa retraite en décembre 1967, après avoir présidé les célébrations du Centenaire de la fondation du pays. Il meurt le 27 décembre 1972.

Pierre-Paul Gaudreau
Président.

Un bon conseil.

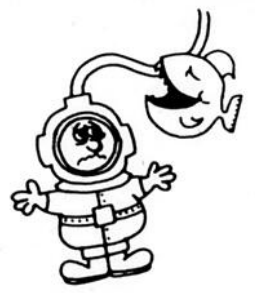

Faites vérifier votre tension artérielle.

La Fondation du Québec des maladies du coeur

Tél.: 248-5872

LES DRAPERIES MONTMAGNY ENR.

Décoration intérieure

Confection de tentures, Couvre-lits, Accessoires de bain, Toiles de toutes sortes - MODELES EXCLUSIFS

185, Avenue de la Gare, Montmagny, R. Langlois, prop.

ESTIMATION GRATUITE

MATERIAUX B.M.G. INC.

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

101-125 rue Papineau, Montmagny, Qué. G5V 1R2

248-3386

Vous êtes invités Au Centre Civique de Montmagny, Mercredi 7 février à 21:30 hres

Défilé de Mode avant-goût Printanier

une collaboration :

HOTEL CENTRE CIVIQUE DE MONTMAGNY INC
3 Boul. Taché Est, Montmagny 248-3623

JEAN GRENIER INC. 248-5511

les sports

Championnat régional de ballon sur glace Québec-Sud à La Pocatière

La Pocatière a l'honneur d'être l'hôte du Championnat régional de ballon sur glace Québec-Sud qui aura lieu les 24 et 25 février 1979 à l'aréna locale.

Les meilleurs clubs de la région vont s'affronter en vue du championnat provincial de la F.B.G.Q. la seule vraie fédération de ballon sur glace au Québec, réalisation de M. Eugène Huneault.

Du côté masculin, l'équipe de DISRAELI reviendra défendre son titre contre d'autres équipes de la région. A noter que La Pocatière sera représentée par les Cantonniers et la ligue LAURENTIDE de La Pocatière par les Commandos de St-Pacôme.

Du côté féminin, l'équipe de BLACK LAKE reviendra elle aussi défendre son titre. Pour La Pocatière les équipes seront: Les Colombes de St-Germain représentant la ligue Laurentide de La Pocatière et M. Bourgault de La Pocatière représentant la ville hôtesse.

Nous espérons que vous participerez en grand nombre à ce championnat.

Premier pas vers la création d'un club de voile dans Montmagny

(C.M.) Il ne vaut probablement pas la peine de susciter un intérêt pour la voile amateur ni de donner aux éventuels navigateurs les premiers rudiments de la pratique de ce sport de plus en plus populaire, si cette initiative doit par la suite rester en plan faute d'organisation et de leadership.

C'est précisément pour assurer une telle permanence, une fois terminé le projet Canada au Travail "Expansion régionale de la voile amateur" au début d'août prochain, que ses responsables ont cru bon de convoquer les personnes intéressées à la voile, jeudi dernier le 1er février à leur quartier général du local Scout de Montmagny, en vue de former un comité provisoire devant s'occuper de la fondation d'un club de voile dans le comté de Montmagny.

Une douzaine d'amateurs, dont deux disposent déjà d'une embarcation et quelques autres convoitent un esquif, ont répondu à l'appel de Pierre Vaillancourt, de Cap St-Ignace, directeur du projet, Gilles Carré, de Montmagny, et Nicole Talbot, de St-Paul, qui les ont familiarisés avec la teneur dudit projet (inventaire des propriétaires de bateaux, tournée de promotion de la voile sur les principaux lacs de la région de Montmagny, banque d'information sur la construction et l'entretien d'un voilier, mise sur pied d'un atelier-conseils) et les avantages d'un regroupement (possibilité d'acquérir les dériveurs de type Optimiste construits dans le cadre du précédent projet "Coquille de Noix" et qui sont restés la propriété du parrain à savoir la Chambre de Commerce de Montmagny, facilité d'entreposage des bateaux, meilleure utilisation des cours d'eau, attrait touristique pour la région, échanges sur les différentes techniques de navigation, stages de formation, plus grande accessibilité aux documents écrits et filmés sur la voile, etc.), avant d'aborder la mise en place du comité provisoire.

Or le groupe étant plutôt restreint, on a préféré remettre à une rencontre subséquente la création de ce comité; ce qui n'a pas empêché pour autant trois personnes soit Hélène Paré, de Montmagny, Louis Têtu, de Montmagny, et Alain Drapeau, de Cap St-Ignace, de se joindre aux responsables du projet "Expansion régionale de la voile amateur" pour travailler à la préparation de la demande de charte du club.

Le premier échelon vers la création d'un club de voile régional, à Montmagny, était ainsi franchi.

Les membres du projet "Expansion régionale de la voile amateur", de gauche à droite, Gilles Carré, Nicole Talbot et Pierre Vaillancourt, ce dernier étant le directeur. [C.M. Peuple-Courrier]

FRANCOIS LACHANCE ET SES GARS TOUJOURS EN LICE.— François Lachance et ses coéquipiers, de Montmagny, vainqueurs de la course en canot du Carnaval de Québec chez les professionnels en 1975, 1977 et 1978, défendront leur suprématie dimanche prochain le 11 février lors de la reprise de cette classique annuelle. Il y a actuellement beaucoup de glace et les marées sont égales sur le fleuve, selon François; ce qui fait que la compétition s'annonce excellente compte tenu du grand esprit sportif habituel de tous les participants. L'équipe de François Lachance, commanditée par la Société Air Canada cette année encore, se compose de ses frères Roland et Roger ainsi que Bernard Boulet, de Montmagny, et Michel Caron, de L'Islet-sur-Mer.

Participation de 28 équipes au tournoi midget provincial de La Pocatière

Devant l'abondance d'inscriptons, le bureau de direction de l'Association du Hockey Mineur de La Pocatière a accepté 28 équipes à son deuxième tournoi midget provincial. Celui-ci se déroulera les 16, 17 et 18 février prochain, à l'aréna local.

Parce qu'elle ne peut en accepter davantage, à son grand regret, l'association a dû refuser la participation d'au moins 4 formations. En effet, la formule double élimination, où chaque représentation dispute au moins deux joutes de 3 périodes de 15 minutes chacune, restreint forcément le nombre de participants. Mais elle satisfait ces derniers beaucoup plus qu'une simple élimination.

D'autre part la politique hautement appréciée de l'hébergement dans les familles comporte des limites qui influence le nombre d'équipes que La Pocatière peut accueillir. Toutefois, cette année, nos voisins de St-Jean Port-Joli ont cordialement accepté d'accueillir dans leur foyer au moins tous les jeunes de l'une des formations. Nul doute que ceux-ci y jouiront d'une hospitalité aussi chaude et bienveillante qu'à La Pocatière.

Quant à nos éventuels visiteurs, ils nous proviendront de divers coins du Québec, en voici d'ailleurs la liste complète.

CLASSE "A": Sillery, Beauport-Ouest, Beauport-Est et Rimouski.

CLASSE "B": Versailles de Montréal, Castors de Limoilou Nord, St-Louis-de-France (Ste-Foy), Jaro de St-Georges, St-Benoit de Ste-Foy, La Capitale de Charlesbourg, F.I.C. Limoilou Sud, Rimouski "1", Rimouski "2", Bourassa de Charlesbourg, Beauceville, St-Pamphile, St-Jean Port-Joli, La Pocatière.

CLASSE "C": St-Agapit, Gentilly, Aigles de Longueuil, Bourassa de Charlesbourg, St-Louis-de-France (Ste-Foy), Jets de Notre-Dame-du-Lac, La Capitale de Charlesbourg, Lions de Falcon de Chapais (Abitibi), Novac de St-Joseph de Beauce et Rivière Bleue.

Devant ce grand nombre de participants, le tournoi devra débuter à 10:15, vendredi le 16 février.

L. Jules Archambault
Publiciste.

Les Jeux d'hiver de St-Eugène du 9 au 24 février

Le Centre culturel et de loisirs de St-Eugène a prévu diverses activités sportives pouvant intéresser plusieurs gens, dans le cadre des Jeux d'hiver de St-Eugène qui se tiendront du 9 au 24 février 1979.

Le 11 février, un rallye de ski de fond sera présenté pour tous les membres de la famille, le parcours est de 5 kilomètres. L'inscription est à prix populaire. Le vendredi 16, la direction du Centre culturel et de loisirs offrira une soirée disco, pour les jeunes, à la salle municipale. Au centre d'accueil de St-Eugène, les membres du centre culturel et de loisirs ont organisé pour les pensionnaires, une soirée récréative le 11 février.

Une soirée dansante avec l'orchestre les p'tits Journeault, a été prévue le 17 février à la nouvelle salle municipale de St-Eugène, l'animation de cette soirée a été confiée à Marie-Claire Jean et Serge Robert, C'est au cours de cette veillée que la direction du Centre culturel et de loisirs doit procéder à la remise des prix à attribuer lors de la vente des billets du Carnaval. Trois duchesses ont été choisies pour figurer en vue du choix de la Reine des Jeux d'hiver. Ce sont Guylaine Beaudette, Pascale Normand, et Johanne Lemieux.

Le 18 février:

Une course de ski de fond "sport-plus" doit se dérouler sur un parcours de 30 kilomètres, entre St-Eugène et le Lac Trois-Saumons. La participation des femmes et des hommes est attendue. On pourra recevoir votre inscription jusqu'au 18 février à midi et trente en contactant le Centre culturel et de loisirs à 247-3675 ou M. Victor Caron 247-5561. Le départ de cette course de ski de fond se fait au relais de "sport-plus" situé à St-Eugène dans le 4e rang.

Toujours pour le 18 courant, un tournoi de ballon-balai pour hommes et femmes sera aussi au calendrier des activités du carnaval.

Une veillée populaire "Chez José Moreau" doit réunir les carnavaleux à l'église de St-Eugène, à 20 hres 30 le 24 février. Le Centre culturel et de loisirs compte remettre plusieurs trophées, bourses aux gagnants de diverses compétitions tenues dans le cadre du carnaval, nous a confié les membres du Centre culturel dans l'entrevue que nous avons obtenu.

Fernand Guimond

Le tournoi de badminton régional "Bellechasse" au Centre communautaire de St-Michel a enregistré un record de participation. Dans l'ordre habituel, première rangée: Carole Michaud [catégorie "C" médaille d'or], Yves Santerre [catégorie "B" médaille d'or], Denise Boutin [catégorie double féminin médaille d'or], Marie Fontaine [catégorie double féminin médaille d'or]. A l'arrière dans le même ordre: Serge Bouchard [catégorie double masculin médaille d'or], René Breton [catégorie double masculin médaille d'or], René R. Breton [catégorie "C" médaille d'or], Nicole Létourneau [catégorie double mixte médaille d'or], René Goupil [catégorie double-mixte médaille d'or] et Bertrand St-Pierre [catégorie "A" médaille d'or].

Les fondeurs du Cegep de La Pocatière en action depuis deux semaines

L'équipe de ski de fond du Cegep a inauguré sa saison de compétitions le 21 janvier à Ste-Brigitte de Laval. A cette occasion, France Bélanger s'est méritée la coupe Ook-Pik, grâce à sa 1ère position dans le Junior A, et Dominique Chouinard a terminé en 2e rang. Chez les garçons, catégorie Sénior, Daniel Bélanger a pris la 4e place malgré une concurrence très forte.

En fin de semaine dernière, l'équipe a participé à deux compétitions: samedi à Drummondville (compétition intercollégiale) et dimanche, à Frampton, Beauce (coupe Labatt).

Résultats

Drummondville

Filles: Dans le relais, La Pocatière termine 2e derrière Granby et devant St-Félicien.

—Dans la course individuelle, France Bélanger termine 4e, Dominique Chouinard 7e et Lise D'Auteuil 10e.

Garçons:

—Dans le relais, La Pocatière finit 6e sur 7 équipes.

—Dans la classe individuelle, Daniel Bélanger qui courrait "hors concours" réussit le 3e meilleur temps de la journée.

F rampton

Filles:

—Junior A: France Bélanger 4e, Dominique Chouinard 5e, Lise D'Auteuil 6e.

—Sénior: Chantal Duval 2e et médaille d'argent

Garçons:

—Junior A: Christian Landry 5e

—Senior: Daniel Bélanger 6e

Courses d'accélération de motoneige au Club Hiboux

(G.G.) Une importante course d'accélération en motoneige se déroulera au chalet du Club Hiboux, situé à St-Onésime, le dimanche 11 février prochain. Les inscriptions seront reçues entre 11 heures et 1 heure 30 et les compétitions débuteront immédiatement après.

La compétition est ouverte aux différentes catégories de motoneige, modifiées ou non. Pour la circonstance, les coureurs évolueront sur une piste de 750 pieds de longueur et batailleront ferme pour se mériter les deux trophées à défendre.

Selon M. Claude Lizotte, un des organisateurs de cette manifestation sportive, on s'attend à une participation d'au moins 75 coureurs.

Record de participation au tournoi régional de badminton à St-Michel

(P.B.) Le tournoi régional de badminton qui s'est tenu au Centre communautaire de St-Michel, les 2, 3 et 4 février derniers, a enregistré pas moins de 89 inscriptions pour un record de participation sans précédent à cet événement sportif d'envergure régionale.

Du vendredi soir 18 hres au dimanche soir à 22 hres. les compétitions se déroulèrent rondement et plus de 300 personnes défilèrent dans la mezzanine du Centre communautaire pour encourager les sportifs qui disputèrent 35 parties au cours de ces 40 heures d'occupation des plateaux. Un épuisant duel qui a couronné des vainqueurs dans les diverses catégories au programme.

Dans la classe "A" simple féminine, Nicole Létourneau devait l'emporter sur Denise Boutin, au compte de (11-6) (11-6) et (11-2), alors que dans le "A" simple masculin Bertrand St-Pierre réussissait à vaincre Jacques Caouette au pointage de (11-15) (15-8)(15-11)(15-12).

D'autre part, Marie Fontaine surclassait Colette Gagnon dans le "B" simple féminin par des résultats de (11-6)(5-11)(8-15)(11-2) et (11-15). Yves Santerre a décroché aussi la palme dans le "B" simple masculin, sur son rival Yves Therrien, en établissant des marques de (15-4)(7-15)(15-13) et (15-10).

Quant à la classe "C" simple féminin, Carole Michaud devait mériter la victoire sur Martine Leclerc au pointage de (12-10)(11-4) (10-12) et (11-6). René R. Breton l'emportait lui aussi dans le "C" simple masculin contre Rémi Gagnon avec des résultats de (15-7)(15-4) (12-15) et (15-12).

En outre, Denise Boutin et Marie Fontaine éliminèrent Pauline Gagnon et Carole Michaud par un pointage de (17-14)(15-6) et (15-4) dans le double féminin et Serge Bouchard et René Breton en firent autant dans le double masculin contre Alain Bouchard et René R. Breton, par des résultats de (15-8)(12-15)(11-15)(18-13) et (15-9).

Finalement, dans le double-mixte, René Goupil et Nicole Létourneau ont disposé de Marc Gonthier et de Margot Breton par un pointage de (15-10)(15-8) et (15-7).

Ligue Intermédiaire L'Islet

Lutte serrée pour la deuxième position

Jeudi
La Pocatière vs Guy Thibault Pontiac Buick

Cette rencontre se déroulait à l'Aréna de La Pocatière et s'est soldée par une victoire écrasante de 10 à 3 pour le St-Jean sur le La Pocatière.

Match où le St-Jean a dominé autant par son attaque que par sa défensive. Les compteurs pour l'équipe gagnante furent Jean St-Pierre, Paul-André Caron avec un tour du chapeau, Yvan Gauthier, Marc Bélanger avec lui aussi un tour du chapeau, Bertrand Caron et Louis-Marie Caron. Ceux du La Pocatière qui ont trouvé le fond des filets: Zoël Ouellet, René Sirois et Louis Bernier.

Vendredi
Meubles Barnabé vs Thériault Auto.

Seule rencontre au programme à l'Aréna de St-Pamphile et qui s'est terminée à l'honneur du Ste-Lucie au compte de 8 à 6.

Match serré où la violence fut à l'honneur malgré ça, on a pu assister à de belles pièces de jeu de la part des deux équipes. Les buts du Ste-Lucie furent comptés par Magella Fortin 2 buts, Nicolas Turcotte, Guy Pelletier, Jean-Marc Lemieux, Bruno Couette, Julien Mathieu et Alain Gauthier. Les compteurs pour l'autre équipe Marc Robichaud 2 buts, Laurent Cloutier 2 buts, Réjean Robichaud, et Raynald Cloutier.

Matériaux Blanchet vs La Pocatière.

Rencontre qui se déroulait à l'Aréna de La Pocatière et où le La Pocatière a essayé une suivante défaite de 14 à 5 aux mains du St-Pamphile.

Match où le St-Pamphile a dominé par sa puissante attaque qui grâce à son excellent jeu de passes, lui a permis de remporter une belle victoire. Les compteurs pour l'équipe gagnante furent Pierre Daigle 2 buts, Jacques Daigle 2 buts, Marc-André Caron 2 buts, Germain Gagné 5 buts, Sylvain Blanchet 2 buts et Pierre Litalien. Les 3 filets du La Pocatière furent comptés par Louis Bernier, Norbert Michaud et Bernard Hudon.

Thériault Auto vs Meubles Barnabé.

Programme simple qui a eu lieu à l'Aréna de St-Pamphile et qui s'est soldée par une victoire de 4 à 2 pour le Ste-Perpétue.

Excellente rencontre où on a pu assister à du beau jeu. Durant la première période. Le Ste-Lucie a dominé, mais pour le qui est du reste de la partie le Ste-Perpétue est revenu plus fort et plus décidé à l'emporter. Les compteurs pour cette équipe furent Raynald Cloutier avec un tour du chapeau et Paul Lord. Les deux filets du Ste-Lucie furent comptés par Magella Fortin.

Vendredi prochain à St-Pamphile ce sera un programme double à 8:00 St-Pamphile vs Ste-Lucie et 10:00 La Pocatière vs Ste-Perpétue. Bienvenue à tous car c'est la dernière fin de semaine de la saison régulière.

Dominique Caron
Publiciste.

NOMS EQUIPES	PJ	B	A	TOT	PUN
Marc Bélanger, St-Jean Port-Joli	29	26	28	54	10.00
Zoël Ouellet, La Pocatière	29	27	26	53	12.00
Raynald Cloutier, Ste-Perpétue	30	26	21	47	2.00
Bertrand Caron, St-Jean Port-Joli	25	20	23	43	42.00
Paul-André Caron, St-Jean Port-Joli	27	20	22	42	14.00
Marc Robichaud, Ste-Perpétue	30	22	19	41	69.00
Louis-Marie Caron, St-Jean Port-Joli	29	14	25	39	28.00
René Choinière, La Pocatière	24	25	13	38	2.00
Magella Fortin, Ste-Lucie	28	19	16	35	18.00
Jean St-Pierre, St-Jean Port-Joli	27	18	16	34	12.00

EQUIPES	PJ	G	P	N	BP	BC	TOT
St-Jean Port-Joli	31	23	6	2	158	91	48
Ste-Perpétue	30	11	13	6	121	126	28
Ste-Lucie	28	12	13	3	105	111	27
La Pocatière	28	11	15	2	117	135	24
St-Pamphile	29	8	18	3	113	151	19

Statisticien: Gerry Lord.

Du 9 au 18 février

Semaine du patinage artistique

"Moi je patine", tel est le slogan, de la semaine de patinage qui se tiendra du 9 au 18 février prochain.

Le Club de Patinage Artitisque de Montmagny en est à sa 4e année et en pleine expansion. Il est composé d'un bureau de direction dévoué à vos jeunes avec comme président Jacques Genest président sortant M. Léonard Marois, vice-présidente Mme Denise Jacques, secrétaire Mme Olivette Hudon, trésorier M. Gilles Jacques et des directeurs Mme Françoise Létourneau, M. Michel Tardif, Mme Gitane Tardif, M. Claude Gagné, Mme Lise Gagnon et M. Clément Laliberté conseiller technique. Cette saison 85 membres actifs pratiquent tous les mardis entouré d'une quinzaine de moniteurs et monitrices, le professionnel est M. Guy Cormier de Québec.

La discipline du patinage artitisque est sans conteste un art sain, qui développe l'enfant, tant du point de vue physique que moral. Du point de vue physique, il améliore le maintient et la tenue; il développe l'équilibre, c'est une culture physique sur patin, moralement, il améliore la concentration aide à se faire des amis, développe l'esprit compétitif etc.

Durant cette semaine une invitation spéciale est faite aux parents, de venir assister et prendre part à la séance de patinage de votre enfant, à cette occasion, M. Guy Cormier donnera des explications sur les éléments de base du patinage qui sont enseignés à vos enfants.

Cette semaine "Moi je patine" papa et maman patinent. Bienvenue à tous, venez encourager vos enfants mardi le 13 février 1979.

Jacques Genest.

COURS D'EQUITATION

Ferme de l'Orme
380, rue Bretagne, Montmagny, Qué.
Claude et François Côté Tel.: (418) 248-1766

OUVERTURE OFFICIELLE
mercredi le 7 février
DEUX MAGASINS SOUS UN MEME TOIT

QUINCAILLERIE DE TOUS GENRES

PIECES ET ACCESSOIRES D'AUTOS GROS ET DETAIL

Le plus grand magasin du genre dans la région
Inventaire des plus complets

PRIX COMPETITIFS
SERVICE PROFESSIONNEL

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi, mardi, mercredi, 8.30 hres A.M. à 6 hres P.M.
Jeudi: 8.30 hres A.M. à 9 hres P.M.
Vendredi: 8.30 hres A.M. à 9 hres P.M.
Samedi: 8.30 hres A.M. à 5 hres P.M.

VENEZ CONSTATER
VOUS-MEME SUR PLACE

LES PIECES D'AUTOS A.M.G. INC.
Guy Lapointe, président
1205 Rue Principale St-Philémon, Cté Bellechasse 469-2514 469-2515

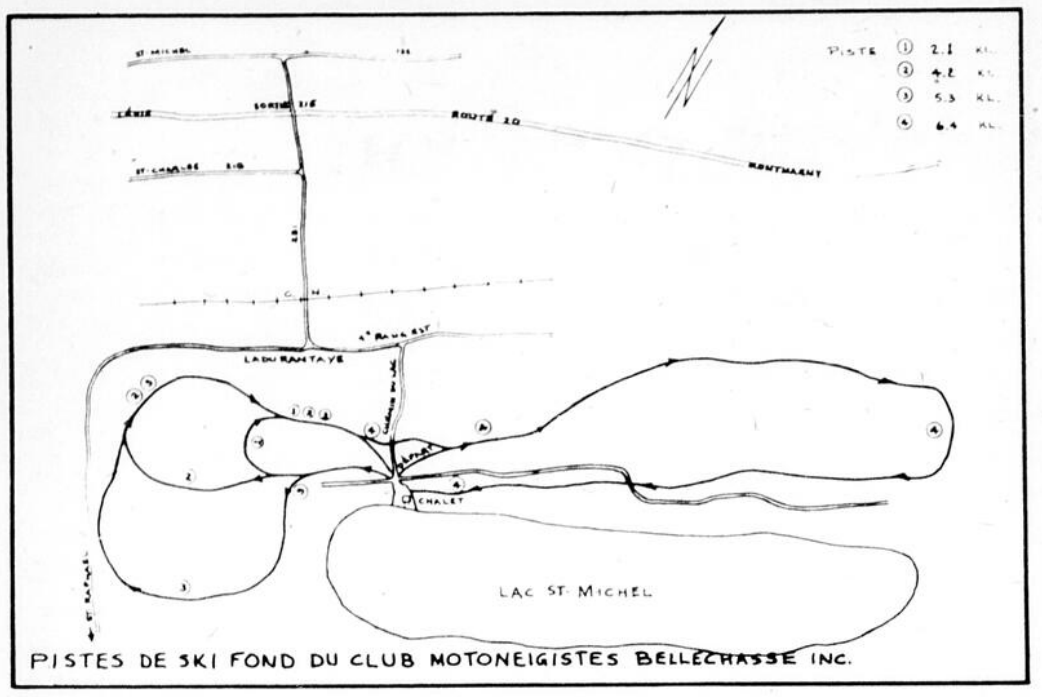

Ce dessin donne une idée des circuits qui sont à la disposition des fondeurs dans les boisés de la seigneurie de La Durantaye. Quatre sentiers totalisent 20 kilomètres de pistes.

M. Marius Robichaud de La Durantaye assume le poste de directeur au sein du Club de ski de fond de La Durantaye, et par le fait même la responsabilité des compétitions sportives qui se dérouleront au cours de la saison hivernale.

Le Club de ski de fond de La Durantaye annonce sa randonnée

(P.B.) La section ski de fond du Club de motoneigistes Bellechasse Inc. à La Durantaye présentera encore cette année sa randonnée "Molson". Cet événement sportif toujours aussi populaire auprès des fondeurs de la région de Bellechasse se tiendra le 11 février au domaine de la seigneurie de La Durantaye, sur le côté nord du Lac aux Canards.

Toutefois, avant le début proprement dit des compétitions, M. Jean-Pierre Plante de Lévis offrira des cours de fartage pour les amateurs qui seraient intéressés à en connaître davantage sur le sujet. Cette démonstration débutera vers 13 heures, nous a précisé M. Marius Robichaud, directeur du Club, dimanche dernier à St-Michel. De plus, a-t-il mentionné, une station radiophonique lévisienne effectuera un reportage en direct de cette randonnée.

Quelques 40 prix de présence seront partagés entre les participants, soit une moyenne approximative de un prix par trois inscriptions, si l'on en juge par le nombre d'inscriptions enregistrées au cours de la randonnée de 1978, a-t-il précisé.

Le programme

D'autres activités figurent au programme de la saison au cours du mois de février; notons d'abord une randonnée nocturne le 17 février prochain et une course sur une distance de un mille le 25 du même mois pour l'obtention du trophée Marius Robichaud.

D'une part, il y aura la classe masculine avec quatre subdivisions (10 à 16 ans), (17 à 25 ans), (26 à 40 ans) et (40 et plus) et d'autre part, la classe féminine de (0 à 25 ans) et de (25 ans et plus).

Enfin, si la température le permet, une autre randonnée nocturne se tiendra probablement le 10 mars prochain. Tout le monde est invité à cet événement où le parcours sera de 3.5 kilomètres. Même si les organisateurs ont prévu un système d'éclairage aux divers points stratégiques du sentier, il est recommandé d'apporter sa propre lumière.

Rappelons en terminant que quatre sentiers sont actuellement à la disposition des sportifs pour une distance totale de 20 kilomètres. De plus, la halte est ouverte au public de 13 hres à 2 hres du matin. Les directeurs du Club sont Mmes Julienne Dion et Georgette Samson et MM. Emile Dion et Marius Robichaud de La Durantaye.

Ligue de ballon sur glace Molson Montmagny

Ste-Lucie assurée de la 1ère position

Résumé des rencontres de lundi le 29 janvier 1979.

8.00: Industrie Roy Mont:6: Motel La Plage Berthier:0:

Les Industries ont retrouvé le chemin de la victoire avec un gain facile de 6 à 0 sur leur adversaire soit, Berthier, eux qui voient des chances de se tailler une place pour les séries de fins de saison, s'éloigner avec seulement 5 points au classement et 4 parties à jouer. Les compteurs pour les gagnants: Clifford Gourges avec 2 buts en plus d'une passe, les autres allant à Serge Coulombe 1 but, 1 passe, Germain Simard, François Collin, Guy Simard avec 1 but chacun, Marc Messervier avec 4 passes.

8.45: St-Gabriel :2: Boutique Axe Mont :1:

St-Gabriel a eu difficilement gain de cause sur son adversaire mais à quand même accumulé 2 points de plus au classement. C'est probablement à cause de la performance de son gardien Rémy Champagna que la Boutique Axe a pu éviter une défaite plus grande. Même si Rémy s'est fait compter 2 buts, il a arrêté plusieurs beaux lancers des joueurs adverses. Les compteurs pour St-Gabriel: Michel Chénard sans aide à 11.43 de la 1ère période, le 2ème but marqué par Benoit Grenier sur des passes de Maxime Lebel et Camille Chénard à 12.13 de la même période. Pour l'unique but de la Boutique Axe, Pierre Boulet sur des aides de André Coulombe et Laurent Clavet à 2.22 de la 1ère période.

9.30: Sélect-Rive-Sud :1: Lemieux-Esso-Impérial Montmagny :1:

Ses 2 clubs se disputent la 1ère position puisque seulement 5 points les distancent l'un de l'autre. Le but des Sélect marqué par Suzanne Carrier sur des passes de Murielle Dorval et Edith Michaud à 12.27 de la 1ère période. Pour Esso Luce Mercier assistée de Diane Gamache à 3.36 de la 2ième période.

10.15: Dynamics-St-Charles :5: Maison-de-la-Durantaye-L'Islet:1:

Les compteurs pour St-Charles; Josée Thibault avec 2 buts et 2 passes, Rollande Perreault, et Carole Gilbert avec 1 but et 2 passes chacune; l'autre but allant à Denise Dussault et Rita Labonté avec 2 passes. Pour l'unique but de L'Islet, Hélène Caron assistée de Monique Thibault et Gaétanne Miville à 12.52 de la 2ème période.

11.00: O.T.J. Ste-Lucie:1: L'Islet-Express St-Eugène :1:

Avec cette partie nulle le Ste-Lucie est maintenant assuré du championnat de la ligue avec une victoire de 1 point plus les rencontre à jouer et ce pour une 2e année consécutive. St-Eugène qui dans ses 4 dernières rencontres n'a pas connu la défaite, se retrouve à 1 point de la 4e position. Ce n'est certainement pas par hasard que St-Eugène se retrouve à 1 point de la 4e position; c'est par son combativité au jeu, ce que certaines autres équipes ne possédent pas. Le but de Ste-Lucie marqué à 1.52 de la 1e période par Pierre St-Hillaire aidé de Mario Duquet, pour St-Eugène Marc-André Caron sans aide à 14.50 de la 1e période.

Le gagnant du bon d'achat de Sport Boulet: Alain Grégoire de Montmagny.

A NOTER: Deux équipes représentaient la ligue de Montmagny, la semaine dernière au tournoi de Lac Etchemin. Chez les femmes, les Sélect-Rive-Sud se sont inclinées au compte de 1 à 0 contre le St-Martin, Beauce en semi finale. Le Ste-Lucie représentait les hommes. Il s'est rendu jusqu'en finale pour ensuite perdre aux mains du Lac Etchemin 3 à 2. Le joueur qui s'est le plus fait valoir a été Carol Legaré avec 3 buts dans le tournoi donc on peut en conclure que la Ligue Molson est très bien représentée dans les tournois par ces 2 clubs.

Rayjean Messervier
Publiciste.

LIGUE DE BALLON SUR GLACE MOLSON MONTMAGNY
CLASSEMENT EN DATE DU 01-02-79

NOMS D'EQUIPES	PJ	PG	PP	N	BP	BC	PTS
1 Sélect Rive-Sud	16	12	2	2	42	17	26
2 Lemieux, Esso Impérial	16	8	3	5	30	19	21
3 Dynamics St-Charles	16	6	6	4	32	28	16
4 Maison Durantaye L'Islet	16	0	15	1	4	46	1

NOMS DE JOUEURS CLUB	BUT	ASS	PTS
1 Louisette Lachance, Sélect Rive-Sud	9	9	18
2 Suzanne Carrier, Sélect Rive-Sud	9	9	18
3 Carole Gilbert, St-Charles	9	9	18
4 Diane Gamache, Lemieux, Esso Impérial	8	8	16
5 Josée Thibeault Lemieux, Esso Impérial	9	6	15
6 Diane Allaire, Sélect Rive-Sud	9	6	15
7 Edith Michaud, Sélect Rive-Sud	8	7	15
8 Denise Dussault, St-Charles	9	4	13
9 Luce Mercier, Lemieux, Esso Impérial	5	8	13
10 Carmen Morin, Sélect Rive-Sud	4	6	10
Danielle Allaire, Sélect Rive-Sud	3	7	10

Rayjean Messervier
Stat.

LIGUE DE BALLON SUR GLACE MOLSON MONTMAGNY
CLASSEMENT EN DATE DU 01-02-79

NOMS D'EQUIPES	PJ	PG	PP	N	BP	BC	PTS
1 O.T.J. St-Lucie	16	13	1	2	54	13	28
2 St-Gabriel	16	7	4	5	31	28	19
3 Industrie Roy	16	7	6	3	37	23	17
4 Boutique Axe	16	6	6	4	26	32	14
5 L'Islet Express St-Eugène	16	5	8	3	30	33	13
6 Motel La Plage Berthier	16	2	13	1	23	70	5

NOMS DE JOUEURS CLUB	BUT	ASS	PTS
1 Carol Légaré, O.T.J. St-Lucie	6	13	19
2 Michel Chénard, St-Gabriel	11	16	17
3 Mario Duquet, St-Lucie	8	9	17
4 Pierre St-Hilaire, St-Lucie	7	9	16
5 Jean Mercier, St-Eugène	4	12	16
6 Alain Chénard, St-Gabriel	1	13	14
7 J. Marie Auger, St-Lucie	6	7	13
8 Gilles Ouellet, St-Gabriel	5	8	13
9 Daniel Gonthier, St-Lucie	8	4	12
10 Marc Messervier, Industrie Roy	2	10	12

Rayjean Messervier
Stat.

LIGUE DE BALLON SUR GLACE MOLSON MONTMAGNY
CLASSEMENT EN DATE DU 01-02-79

NOMS DE JOUEURS CLUB	CON	PAR	MO
1 André Mathieu, O.T.J. St-Lucie			
2 Donald Turgeon, O.T.J. St-Lucie	13	16	0.80
3 ALain Roy, Industrie Roy			
Claude Bernier, Industrie Roy	23	16	1.40
4 J. Paul Chénard, St-Gabriel			
Réal Lévesque, St-Gabriel	28	16	1.70
5 Rémy Champagna, Boutique Axe			
Bertrand Blais, Boutique Axe	32	16	2.00
6 Bertrand Bernier, L'Islet-Express St-Eugène	33	16	2.06
8 Nathalie Simard, Lemieux, Esso Impérial			
Anne Walsh, Lemieux, Esso Impérial	19	16	1.10
9 Chantale Allaire, Sélect Rive-Sud	17	16	1.06
10 Fabienne Breton, Dynamics St-Charles	28	16	1.70
Maison Durantaye	46	16	2.80

Rayjean Messervier
Stat.

Statistique

LIGUE DE HOCKEY DEPRESSION LABATT ST-PAMPHILE

LISTE DES COMPTEURS	B.	A.	T.
André Daigle	22	36	58
Michel Chabot	23	25	48
Benoit Pelletier	28	22	50
Charles Chouinard	24	23	47
Gilles Berger	21	25	46
Raymond Leblanc	16	25	41
Michel Boucher	23	18	41
Gratien Couette	18	22	40
Denis Blanchet	20	20	40
Gilles Mercier	19	20	39

POSITION DES EQUIPES	PJ	PG	PP	PN	PT
St-Pamphile Auto	28	20	4	4	44
Bourgault Texaco	29	17	7	5	39
St-Pamphile Pièces	28	14	12	2	30
Chez Réjean	27	13	13	1	27
Robinson Lumber	28	7	20	1	15
Hotel National	28	5	20	3	13

GARDIENS DE BUTS	PJ	B.	MOY.
Régis Gagnon S.P.P.	28	75	2.67
André Bélanger B.T.	29	78	2.68
Martial Mathieu S.P.A.	28	78	2.78
Réjean Lehoux C.R.	28	98	3.62
Mario Anctil R.L.	28	128	4.51
Alphé St-Pierre H.N.	28	132	4.71

Régis Gagnon

LIGUE POPULAIRE DE HOCKEY INTERMEDIAIRE

CLASSEMENT [en date du 30-01-79]

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
1. Pohébnégamook	17	10	5	2	95	77	22
2. Les Broncos	16	7	8	1	82	87	15
3. Ville St-Pascal	17	6	10	1	93	106	13

LES COMPTEURS

	PJ	But	Ass	Pts
1. Audrey Bouchard [Pohéné]	17	19	17	36
2. Daniel Michaud [Pohéné]	17	10	27	36
3. Pierre Leclerc [Broncos]	16	16	17	33
4. Viateur Béchard [St-Pascal]	17	20	12	32
5. Normand Ouellet [Broncos]	16	11	13	24
6. Jean Caron [St-Pascal]	17	10	13	23
7. André Lavoie [Pohéné]	17	16	6	22
8. Christian Gagné [St-Pascal]	17	12	10	22
9. Gilles Thériault [Pohéné]	17	13	8	21
10. Marc Caron [St-Pascal]	17	8	12	20

LES GARDIENS

1. Jeannot Morin [Pohénégamook] Normand Ouellet	4.5
2. Daniel Michaud [Broncos] Gaston D'Anjou	5.4
3. Adrien Ouellet [St-Pascal] Alain Richard	6.2

Par: Viateur Béchard, Statisticien

LIGUE OLYMPIQUE LABATT CAP ST-IGNACE

	G	P	N	PT
Centre Chiro	9	2	5	23
Caisse Pop.	9	3	4	22
Viateur Caron	6	7	3	15
Gilles Dubé Const.	1	13	2	4

COMPTEURS	B	A	PT
Jean-Paul Marceau	17	10	27
Alan Verge	16	7	23
Sylvain Coulombe	9	10	19
Michel Lavoie	11	8	19
Denis Bernier	9	9	18
René Gendron	6	9	15
Pierre Lacombe	6	11	17
Yvan Ouellet	7	9	16
Gilles Dubé Const. 5			
Viateur Caron 5			

Ce fut un bon match où nous avons pu assister à des échappées de part et d'autre. Michel Lavoie et Réjean Thibault ont enfilé 2 buts et l'autre allant à Yvan Ouellet. Pour le Gilles Dubé Const. Richard Caron, Mario Gamache, Michel Gaudreau, Sylvain Landry et Daniel Caron ont riposté.

Dans l'autre match, Le Centre Chiro a eu raison de la Caisse Pop. au compte de 4 à 3. Bien sûr, Alan Verge était de la partie avec 3 buts sans riposte pour le Centre Chiro. Le Centre Chiro a joué un très bon match en arrêtant les élans de la Caisse Pop. Régis Ouellet a été une de ces vedettes.

LIGUE OLYMPIQUE [LABATT] St-Pamphile

COMPTEURS	BUT	PAS	PTS
1 Marco St-Pierre [M. Dismat]	29	12	41
2 Serge Blier [M. Dismat]	14	21	35
3 Oliva Guillemet [M. Dismat]	10	20	30
4 Mario Chouinard [Rest. Le Paysan]	14	10	24
5 Claude Pelletier [Rest. Le Paysan]	13	11	24
6 Jean-Pierre Gaudreau [Gagnon Meubles	14	6	20
7 Francis Vaillancourt [Trans St-Pamphile]	9	10	19
8 Gaétan Leclerc [Daigle 5-10-15]	10	4	14
9 Yvon Moreau [Trans St-Pamphile]	8	6	14
10 Sylvain Leclerc [Trans St-Pamphile]	8	6	14

CLASSEMENT

EQUIPES	PJ	V	P	N	BP	BC	PTS
M. Dismat	17	12	5	0	83	61	24
Trans St-Pamphile	17	9	7	1	54	38	19
Daigle 5-10-15	17	7	6	4	53	54	18
Ste-Félicité	17	8	9	0	63	59	16
F.D.A.	17	5	8	4	40	55	14
Gagnon Meubles	17	5	11	1	51	77	11

MOYENNE DES GARDIENS

NOMS EQUIPES	PJ	BC	MOY
Normand Gaudreau, Trans St-Pamphile			
Gérald Jalbert, Trans St-Pamphile	17	38	2.00
Alain Chouinard, Daigle 5-10-15			
Réjean Bélanger, Daigle 5-10-15	17	54	3.19
René Joncas, F.D.A.	17	55	3.23
Guy Pelletier, Rest. Le Paysan			
Alphé St-Pierre, Rest. Le Paysan	17	59	3.47
Daniel Blanchet, M. Dismat	17	61	3.58
Richard Thibeault, Gagnon Meubles	17	77	4.52
Renaud Blanchet.			

LIGUE DE BALLON-BALAI L'ISLET-SUD

CLASSEMENT

COMPTEURS	B	P	T
Jeannine Morneau Ste-Perpétue	9	7	16
Desneige Pelletier, Ste-Perpétue	3	8	11
Elise Bourgault St-Adalbert	6	2	8
Dany Bourgault, St-Adalbert	3	5	8
Louisette Lachance, Ste-Lucie	2	5	7
Jocelyne Deschênes St-Adalbert	1	5	6
Carole Robichaud, Ste-Perpétue	1	4	5

GARDIENS DE BUT

	PJ	B	MOY.
St-Adalbert			
Linda Castonguay	10	3	0.30
Lise Bourgault	2	1	0.50
Ste-Perpétue			
Sylvie Chouinard	6	2	0.33
Diane Lord	6	13	2.15
St-Pamphile			
Jocelyne M. Chouinard	11	6	0.54
Régine Gagnon	1	3	3.00
Ste-Lucie			
Huguette Mathieu	11	14	1.27
Béatrice Gonthier	1	2	1.50

CLASSEMENT DES EQUIPES	PJ	G	P	N	PP	PC	P.
St-Adalbert	12	7	1	3	13	4	17
Ste-Perpétue	12	5	6	1	17	17	11
Ste-Lucie	12	3	5	4	9	16	10
St-Pamphile	12	3	6	3	6	9	9

Statistique Guylaine Leclerc

Hockey olympique La Pocatière

Une seule défaite pour le Nadeau Esso en 1979

Le club Nadeau Esso, de la ligue de hockey Olympique de La Pocatière, n'a connu la défaite qu'une seule fois, en 1979, et se retrouve, sur un pied d'égalité avec le club Can-Am, en deuxième position du classement officiel de la ligue, à seulement 5 points de la tête. Plourde Auto a été vaincu à ses trois dernières parties mais domine toujours le classement avec 14 victoires, 3 nulles et 10 défaites pour un total de 31 points. En deuxième position, les club Can-Am et Nadeau Esso ont une fiche identique de 11 victoires, 4 nulles et 12 défaites pour 26 points. L'Hotel Ste-Anne ferme la marche avec 25 points pour ses 10 victoires et 5nulles. Le classement des équipes est de plus en plus serré et nul ne saurait déterminer le classement final à la fin de la cédule régulière.

Roger Rivard, de l'hotel Ste-Anne, a augmenté son avance à 8 points en tête des compteurs de la ligue. Il a une fiche de 18 buts et 28 assistances pour un total de 46 points. Jean-Yves Simard de Plourde Auto, et André Sasseville, du Can-Am, occupent la deuxième position avec chacun 38 points. Simard a à son crédit 18 buts et 20 aides, tandis que Sasseville a accumulé 13 francs buts et 25 assistes. En quatrième position, nous retrouvons Marcel Dorval, de Plourde Auto, avec 34 points suivi de Elphège Lévesque, du Can-Am, avec 33 points. Pierre Laflamme du Nadeau Esso, et Yvon Castonguay, de l'hotel Ste-Anne, suivent avec 32 points chacun.

Chez les gardiens de buts, Raoul Roy de Plourde Auto détient toujours la meilleure moyenne individuelle, avec 2.75 buts alloués par joute. Plourde Auto a alloué 76 buts, en 27 rencontres, pour garder la meilleure défensive de la ligue. Il a une priorité de 18 buts sur son plus proche rival. Le club Can-Am a déjoué ses adversaires en 104 occasions pour être la meilleure équipe offensive de la ligue.

Voici la liste des 10 meilleurs compteurs:

HOCKEY OLYMPIQUE LA POCATIERE

NOMS CLUBS	PJ	B.	A.	PT	Pun
Roger Rivard Hotel Ste-Anne	27	18	28	46	16
Jean-Yves Simard Plourde Auto	20	18	20	38	23
André Sasseville Can-Am	25	13	25	38	8
Marcel Dorval Plourde Auto	25	17	17	34	15
Elphège Lévesque Can-Am	27	16	17	33	2
Pierre Laflamme Nadeau Esso	27	12	20	32	38
Yvon Castonguay Hotel Ste-Anne	25	11	21	32	20
Réjean Lévesque Nadeau Esso	27	11	19	30	0
Jacques Laforest Plourde Auto	26	11	18	29	20
Robert Langlois Can-Am	26	17	11	28	16

GARDIENS DE BUTS

NOMS CLUB	PJ	BC	BL	MOY.
Yvon Harton Plourde Auto	1	1	0	1.00
Daniel Morin Plourde Auto	2	9	0	4.50
Raoul Roy Plourde Auto	24	66	1	2.75
Total Plourde Auto	27	76	1	2.81
Martin Boivin Can-Am	1	9	0	9.00
Daniel Lizotte Can-Am	1	3	0	3.00
Gérald St-Pierre Can-Am	2	7	0	3.50
Fernand Landry Can-Am	23	75	0	3.26
Total Can-Am	27	94	0	3.48
Yvon Harton Hotel Ste-Anne	1	2	0	2.00
Daniel Lizotte Hotel Ste-Anne	2	9	0	4.50
Michel Masson Hotel Ste-Anne	24	88	2	3.66
Total Hotel Ste-Anne	27	99	2	3.66
Luc Demontigny Nadeau Esso	1	8	0	8.00
Claude Soucy Nadeau Esso	26	98	0	3.76
Total Nadeau Esso	27	106	0	3.92

CLASSEMENT OFFICIEL

CLUB	PJ	G	P.	N.	BP	BC	Pts
Plourde Auto	27	14	10	3	95	76	31
Can-Am	27	11	12	4	104	94	26
Nadeau Esso	27	11	12	4	79	106	26
Hotel Ste-Anne	27	10	12	5	97	99	25

André Champagne, vice-président
Ligue de hockey olympique de La Pocatière

Rallye de ski de fond à St-Eugène

Le Centre culturel et de loisirs de St-Eugène offrira aux fervents des neiges un rallye de ski de fond de 5 kilomètres, dimanche prochain de 11 février. Le départ se fera à la patinoire du Centre culturel.

M. Gervais Caron, du C.C.L., nous l'a précisé. L'inscription à ce rallye est à prix populaire et pour toutes informations on doit communiquer par téléphone à 247-3675. Une invitation est lancée à tous les membres de la famille. Ce rallye s'inscrit dans le cadre des Jeux d'hiver 1979 à St-Eugène.

Fernand Guimond

Gymnastique pour jeunes filles

Le Centre Culturel et Récréatif organise, en collaboration avec des éducateurs physiques, une deuxième session pour des jeunes filles de 11 ans et moins qui désirent apprendre les rudiments de base de la gymnastique.

Cette session pour débutantes commencera mardi le 13 février par l'inscription officielle. Les cours auront lieu tous les mardis de 16:00 à 17:00 heures et les samedis de 9:00 à 10:00 heures à compter de cette date.

L'inscription est de $25.00 et elle est limitée à quinze étudiantes et selon la municipalité d'origine.

Vous pouvez inscrire votre jeune fille en communiquant, dès maintenant, par téléphone à 248-2370 en après-midi ou encore en vous rendant à la salle de gymnastique le 13 février à 16:00 heures, si la limite des inscriptions n'est pas atteinte.

Les cours et les inscriptions, s'il y a lieu, se donneront dans la salle de gymnastique à la Polyvalente Louis-Jacques Casault de Montmagny, local 1429.

Centre Culturel et
Récréatif de Montmagny
141 Boul. Taché est
Montmagny, Qué.
G5V-1B9

Mieux vaut tard que bédaine.
PARTICIPACTION

Les Atomes A

Vendredi 2 février.

Au tournoi Atome de Lauzon nos Atomes ont perdu en première ronde devant le club de Princeville. En première période, le Princeville enregistra deux buts profitant de la nervosité de nos joueurs. Après une deuxième période égale, Jean-Rémi Caron (Simon Cloutier, Nicolas Laflamme) et Nicolas Laflamme (Jean-Rémi Caron) donnèrent un regain de vie au Montmagny en égalisant le pointage à la troisième période. C'est au début de la période supplémentaire que le Princeville enregistra le but victorieux.

La Ligue a fait connaître son choix pour la joute d'étoiles. Pour le Montmagny, dans les buts, Eric Bourgault, et les autres sont Nicolas Laflamme, Réjean Paquet et Steve Laberge. Bravo.

La partie de samedi 3 février a été remise à plus tard.

Prochaine partie:

Samedi 10 février 14:00, Montmagny à Sillery.

Jacques Pelletier.

Le camping d'hiver, avez-vous déjà essayé?

La Fête de l'hiver

Février nous amène chaque année son pauvre 28 jours, nous laissant l'impression de nous être fait dérober du temps à vivre. Alors, pour "prendre son temps" Pohénégamook a imaginé la "FETE DE L'HIVER" qui permet ainsi, en 2 jours d'en vivre quatre... et plus même tellement l'intensité de la joie est profonde, tellement la communion avec l'hiver est intense, tellement la relation avec l'autre est agréable que le temps à perdre n'a plus d'espace, englouti encore une fois dans l'intensité de vivre à Pohénégamook.

De vivre une vraie FETE DE L'HIVER, comme une fête d'enfant, pleine de rires et de joies. Une FETE dehors avec tout le monde qui débutera le vendredi soir par une grande rencontre d'amitié et l'hymne d'amour à l'hiver qui se prolongera sans arrêt jusqu'au dimanche soir reléguant le temps aux oubliettes.

Qui ira dans un refuge pour dormir un peu, ou dans la tente, si ce n'est dans l'igloo qu'il se sera construit pendant le jour. L'autre partira pour une longue randonnée à ski ou en raquettes, par delà la montagne, dans un décor féérique, d'un refuge à l'autre. Partout, ce ne sera que bivouac, glissade, escalade et randonnée, dans une sorte de décor mystique, comme sous un grand manteau de calme. Dans un esprit de fête intérieure, imprégné du respect de ce milieu qui nous pénètre. Une grande fête, sans cris ni tintamarres, où nous aurons appris à vivre dans l'hiver, a y dormir, à s'y nourrir et à s'en régénérer.

Ainsi, nous aurons vécu bien avant qu'ils n'arrivent, les 29 et 30 février 1979 pendant la fin de semaine de cette fête qui débutera le soir du vendredi 16 février pour se recueillir avec le soleil couchant du dimanche 18 février jusqu'à la FETE DE L'ETE, quelque part parmi les fleurs de juin...

Informations:
Base de Plein Air
du Lac Pohénégamook,
Quartier Estcourt,
Ville Pohénégamook,
Cté Témiscouata, G0L 1J0
Tél.: (418) 859-2405

Pee-Wee A

Montmagny rejoint Vanier et Ancienne-Lorette en 1ère position

Mercredi le 31 janvier, avec un gain de 5 à 1 contre Sillery, nos représentants se sont hissés au premier rang ex aequo avec Vanier et Ancienne-Lorette.

Montmagny a eu l'avantage du jeu durant la majeure partie de la joute. Se sont distingués pour Montmagny, J. Masson avec un tour du chapeau, les autres buts allant à M. Boulet et S. Dallaire, pour Sillery; C. Paquet enfila le seul but du Sillery.

Il y avait relâche en fin de semaine chez les Pee-Wee, cependant les joueurs ont eu des pratiques jeudi et samedi. Ceux qui ont eu l'occasion de voir ces séances d'entraînement ont pu constater tout le sérieux qu'y mettent nos jeunes sous la direction de l'entraineur Pierre Dumont et de l'instructeur Serge Belley.

N'oublions pas que c'est dimanche le 11 février que Montmagny rencontre Shoreline, la joute est cédulée pour 6¼ hres P.M. Nous leur souhaitons Bonne chance.

Jacques Genest

LIGUE K.R.T. [JUVENILE]

CLASSEMENT [en date du 30-01-79]

	PJ	G	D	N	PP	PC	Pts
1. Montmagny	11	9	1	1	81	35	19
2. La Pocatière	13	9	3	1	70	30	19
3. Kamouraska-Est	10	3	7	0	33	37	6
4. Rivière-du-Loup	12	1	11	0	25	107	2

LES COMPTEURS

	PJ	But	Ass	Pts
1. Mario Lachance [Montmagny]	11	14	14	28
2. Pierre Lévesque [La Pocatière	13	12	11	23
3. Denis Caron [Montmagny]	11	10	12	22
4. Gaétan Dubé [La Pocatière]	13	11	9	20
5. Arnold Thibault [Montmagny]	11	5	14	19

LES GARDIENS

1. Daniel Bélanger [La Pocatière Francis Caron	2.3
2. André Tanguay [Montmagny]	3.1
3. Claude Boissonneault [Kam-Est] Claude Côté	3.7
4. Marc Lalonde [Rivière-du-Loup] Serge Bouchard	8.9

Par: Viateur Béchard,
Statisticien

Tournoi Pee-Wee des Jeux d'hiver à St-Eugène

Les Jeux d'hiver '79 de St-Eugène permettront aux jeunes hockeyeurs de prendre part à un tournoi Pee-Wee. Les autorités responsables des activités sportives ont en effet prévu la présentation d'un tournoi, et l'on espère que la participation sera importante. L'inscription est acceptée jusqu' au 9 février, auprès de la direction du Centre Culturel et de Loisirs en communiquant au numéro 247-3675.

Plusieurs trophées seront décernés aux équipes participantes: celui pour le meilleur compteur, celui pour l'équipe gagnante, etc.

Le début du tournoi se fera à 8 hres samedi le 10 février, nous a fait savoir M. Gervais Caron, l'un des responsables des activités des Jeux d'hiver. Des équipes de hockey des municipalités environnantes sont attendues à cette journée des jeunes Pee-Wee.

Advenant que la température empêche la tenue du tournoi, il sera reporté au 24 février prochain. Inscrivez votre équipe le plus tôt possible auprès du centre culturel et loisirs de St-Eugène.

Fernand Guimond

LIGUE K.R.T. [MIDGET]

CLASSEMENT [en date du 30-01-79]

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
1. Rivière-du-Loup [1]	12	6	5	1	35	39	13
2. Kamouraska-Est	7	2	5	0	19	27	4
3. Rivière-du-Loup [2]	8	1	6	1	14	43	3

LES COMPTEURS

	PJ	But	Ass	Pts
1. Onil Lavoie [R.D.L. 1]	12	6	10	16
2. Sylvain Lamarre [R.D.L. 1]	12	8	6	14
3. Marin Madore [Kam-Est]	7	7	2	9
4. Yvon Rousseau [R.D.L. 1]	12	3	6	9
5. Denis St-Laurent [R.D.L. 1]	12	2	7	9

LES GARDIENS

1. Yves Lavoie [R.D.L. 1] Jacques Lévesque	3.2
2. Lucien Laplante [Kam-Est Alain D'Amboise	3.8
3. Michel Dionne [R.D.L. 2] Yvon Dubé	5.3

Par: Viateur Béchard,
Statisticien

Aimons l'hiver de chez-nous

C'est maintenant tout au long de l'année qu'on peut prendre des vacances au Québec! Mieux apprécier l'hiver, revivre les joies d'enfant à jouer dans la neige et se purifier les poumons à grands coups de vent d'air frais, tout cela est réalisable. En effet, la Société Vacances-Familles, agence à but non lucratif de tourisme social, spécialisée dans les voyages au Québec lance les nouvelles options de son programme hivernal. Que ce soit pour des vacances d'une journée, d'une fin de semaine ou même d'une semaine entière ou plus, par son réseau d'hébergements à prix modique étendu à la grandeur de la province, Vacances-Familles est en mesure de répondre à toutes les demandes.

La ferme enneigée

Un séjour à la ferme au paysage tout blanc, n'est-ce pas une bonne façon de retourner à la nature? Plusieurs centaines de fermiers attendent les vacanciers pour les accueillir comme des invités chez eux et les recevoir à même la table familiale. Au prix moyen par jour de $12.10 par adulte et de $8.80 par enfant de moins de 12 ans, comprenant trois (3) excellents repas, chaque vacancier peut loger loin du bruit et tout près de Dame Nature. Il établit son programme d'activités avec les conseils de la Famille-Hote: participation aux menus travaux quotidiens de la ferme si désiré, randonnées en ski de fond ou en raquette, visite régionale, promenade en traîneau à cheval, etc. Les endroits retenus par Vacances-Familles sont aussi enchanteurs les uns que les autres et bien répartis à travers le Québec. Les gens désireux de mini-vacances de fin de semaine ont donc le choix!

L'auberge qui hiverne

Encore là, Vacances-Familles a déniché de charmantes auberges rurales dans les coins les plus typiques du Québec. Toute la famille pourra redécouvrir les paysages uniques de notre pays, au coût de 17 à 23 dollars par jour pour un adulte et de 12 à 14 dollars pour un enfant de moins de 12 ans (2 ou 3 repas compris selon le cas). Situées dans des régions qui changent de robe à chaque saison, comme Portneuf, le Bas St-Laurent, La Beauce, Charlevoix, l'Estrie, les Laurentides et l'Outaouais pour ne nommer que celles-là, ces auberges constituent d'excellents points de départ pour explorer les alentours.

Le
Carnaval
de St-Vallier
est en marche
Samedi 10 février

Soirée de

Nicole 1ère Roy
Salle de l'O.T.J. St-Vallier

Orchestre invité:
LES DAUPHINS

Participons pleinement
à notre Carnaval
Nicole vous attend!

Les courses de chiens: Paul-Emile Lévesque maintenant en seconde position

(C.C.) Paul-Emile Lévesque, de St-Gabriel, dans Kamouraska, est maintenant en seconde position du classement des courses de chiens organisées en collaboration avec le Club d'attelages de chiens du Québec et il n'est précédé que par Jean-Guy Côté, de Pont-Rouge. M. Lévesque, on s'en souviendra, est cet éleveur d'une cinquantaine de bêtes qui a fait l'objet d'un de nos reportages, il y a deux semaines.

M. Lévesque s'est hissé au deuxième rang du classement général, lors de la course de Chateaudun, près du Cap-de-la-Madeleine, les 27 et 28 janvier derniers. Auparavant, le coureur de St-Gabriel occupait la quatrième position, derrière Jean Bastien, du Village-Huron, Jean-Guy Côté et Richard Therrien, de St-Emile.

Lors de cette course, le vainqueur a complété le parcours de la première étape, le 27 janvier, en un temps de 51 minutes et 38 secondes, alors qu'il franchissait l'étape du dimanche en 39 minutes et 59 secondes, pour un total cumulatif de 1 heure, 31 minutes et 37 secondes. Le deuxième à avoir franchi la ligne d'arrivée faisait 1 heure, 34 minutes et 25 secondes. Il s'est agi de Jean-Guy Côté, celui même qui mène au classement général.

La course suivante devait se dérouler, les trois et quatre février, soit en fin de semaine dernière. Nous devions n'en connaître les résultats que mardi ou mercredi; il était donc trop tard pour les publier dans notre édition actuelle. Quoi qu'il en soit, d'ici la fin de la saison, la lutte sera sûrement très serrée entre ceux qui se partagent actuellement la tête du peloton.

En terminant, rappelons que, les 17 et 18 février, à St-Gabriel même, les amateurs de la région pourront assister à la course internationale de chiens de Kamouraska. Organisé en collaboration avec le Club d'attelages de chiens du Québec, l'évènement attirera de nombreux coureurs des Etats-Unis, de l'Ontario, ainsi que les vedettes de ce sport, au Québec.

COURSE DE CHIENS INTERNATIONALE KAMOURASKA
17-18 FEVRIER 1979

Le Club Auto-Neige Lac Noir Inc. fête son 10e anniversaire de fondation

"10 ans ça se fête, faut voir ça" C'est le thème que la direction du Club Auto-Neige Lac Noir Inc. a choisi pour célébrer les dix ans d'existence de son club de motoneige. Depuis dix ans bien des choses ont changé, mais à Tourville on se souvient.

En effet, c'est en 1968 que quelques mordus de la motoneige décidèrent de fonder le Club Auto-Neige Lac Noir Inc. sous la présidence de Jasmin Lord. Jasmin a su communiquer aux autres le goût et l'ardeur nécessaires pour animer un Club de Motoneigistes, lui et les quelques directeurs du début, ainsi que tous les autres présidents et directeurs qui ont suivi, ont toujours eu à coeur de mener à bien cette entreprise.

L'équipe actuelle ne pouvait pas laisser passer sous silence le 10e anniversaire de fondation du club et dans le but de bien célébrer cet évènement, nous avons choisi février comme mois de la motoneige.

Voici les activités qui auront lieu au cours des deux prochaines fins de semaines:

Samedi 10 février: Concours de "conteurs d'histoires" au chalet Le Jasmin;

Dimanche 11 février: Tournoi de cartes "4 - 7"
'inscription: 13.00 heures (1.00h PM)
lieu: Chalet Le Jasmin
Responsables: Emilien Fournier et Denis Labonté;

Samedi 17 février: A 21.00 heures (9.00h PM) Messe à la mémoire de Jasmin Lord Président-fondateur au chalet Le Jasmin.
Bénédiction des notoneiges
Soirée de danse;

Dimanche 18 février: Journée des enfants
Glissoire, souque à la corde, course au trésor, etc.
Prix spéciaux pour les jeunes.

Il est à noter que d'autres activités s'ajouteront pour les autres fins de semaine et nous espérons vous compter parmi les participants de ces activités. "10 ans, viens fêter ça avec nous!"

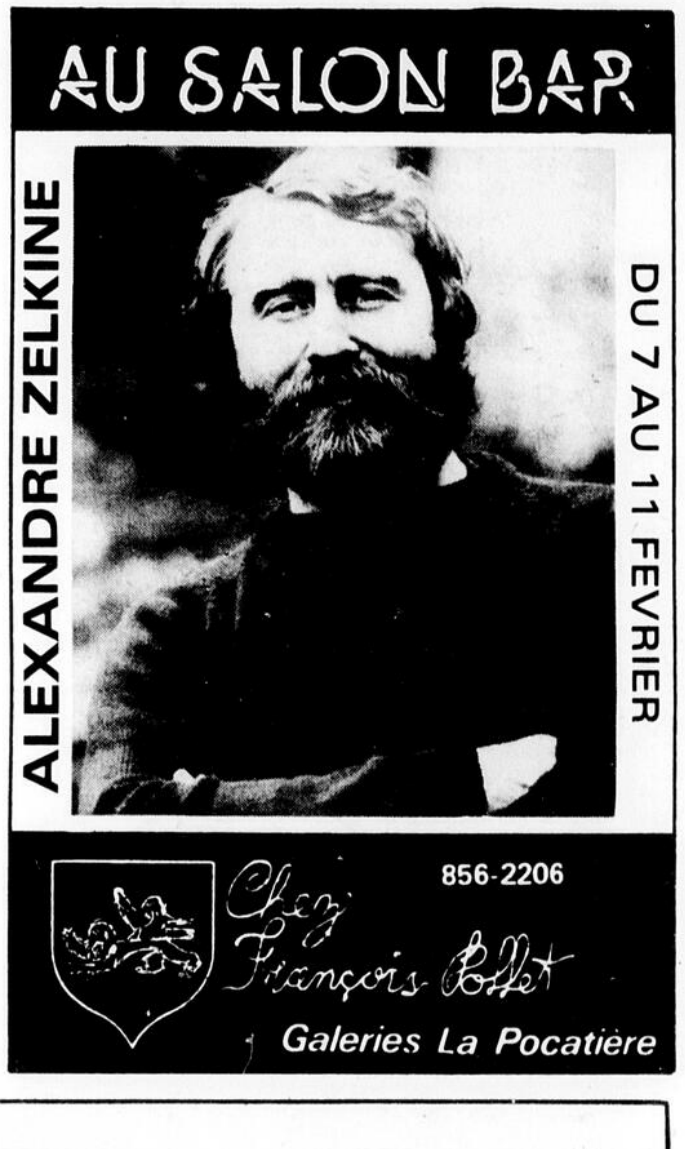

Grand tournoi de transport de brouette

Cette attraction vous sera présentée pour la première fois, sur la Rive-Sud.

Le programme des activités est le suivant:

Le 18 février:

Hôtel Bienvenue, à St-Paul de Montmagny à 2h. p.m. Inscription sur les lieux de 10h. a.m. à 1h. 30 p.m.

Le 25 février:

Hôtel La Sapinière, à Armagh. Bellechasse, à 2h. p.m. Inscription sur les lieux de 10h. a.m. à 1h. 30 p.m.

Le 4 mars:

Hôtel Carlais, à St-Charles de Bellechasse à 2h. p.m. Inscription sur les lieux de 10h. a.m. à 1h. 30 p.m.

Le 10 mars:

Brasserie Tryptique, à Québec, à 2h. p.m. Inscription sur les lieux de 10h. a.m. à 1h. 30 p.m.

Le 18 mars:

Hôtel de la Plage, à Berthier, à 2h. p.m. Inscription sur les lieux de 10h. a.m. à 1h. p.m.

Le 24 mars:

Grande finale. Brasserie La Braoule, aux Galeries de Montmagny à 2h. p.m.

Les règlements seront les mêmes, appliqués lors de l'émission Les Tannants à la télé, soit 15 pi. de transport, avec 700 et 1000 livres pour les semi-finales. Les trois premiers de chaque semi-finale se verront attribuer des trophées.

Pour ce qui est de la finale, le 1er se verra attribuer une bourse de $100. plus un trophée, le 2ème se verra attribuer une bourse de $75. et un trophée, et le 3ème se verra attribuer une bourse de $50. et un trophée.

Avis à tous les hommes forts de la région, c'est un rendez-vous à ne pas manquer. En cas de mauvaise température le programme prévu sera retardé d'une semaine. Pour information téléphoner aux endroits indiqués pour compétition.

les quilles—les quilles

LIGUE DE QUILLES: LES COUCHE-TARD.
Classement:

Equipes	Qui	Pts
1- Lemieux & Fils	37883	62
2— Rest. à la Détente	37066	49
3- Garage Raymond Lacombe	36515	46
4- Débossage L. & G. Langlois	36326	45
5- Centre Débossage & Peinture	36774	44
6- Meubles Barnabé Inc.	36401	44
7- Lacombe Irving	35958	43
8- Rest. Robert Blouin	34611	36
9- Scierie Lemieux	34536	34
10- La Plage de Phil. Jean	35311	31

Moyenne individuelle:

Noms, équipes	Moy
1- Marc Veilleux, Débossage L. & G. Langlois	171.2
2- Martin Nadeau Meubles Barnabé Inc.	167.7
3- Eugène Bouffard, Lemieux & Fils	165.7
4- Jean-Louis Lemieux, Lemieux & Fils	165.1
5- Jules Coulombe, La Plage Phil. Jean	164.4
6- Claude Dupont, Meubles Barnabé Inc.	163.7
7- Raynald Ouellet, La Plage Phil. Jean	162.8
8- André Gendreau, Rest. à la Détente	161.0
9- Gilles Paré, Paré Fruits & Légumes	160.9
10- Claude Blouin, Centre Débossage & Peinture	160.8

Michel Joubert: Publiciste.

LIGUE FEMININE DE GROSSES QUILLES I
ST-JEAN PORT-JOLI 1979

NOMS	PJ	PHS	PHT	TOT	MOY.
Cécile St-Pierre (8)	57	242	606	8670	152.06
Marcelle Bourgault (4)	54	192	519	7915	146.31
Evelyn Lavoie (12)	54	192	496	7801	144.25
Lise Bourgault (7)	54	212	515	7720	142.52
Lauréanne Legros (9)	57	201	508	8034	140.54
Pauline Robichaud (8)	57	177	449	7794	136.42
Yvette Gamache (6)	57	198	493	7781	136.29
Gertrude Pelletier (9)	54	211	450	7261	134.25
Lina Fortin (8)	57	161	423	7277	127.38
Lucille Dubé (54)	54	166	445	6869	127.11
POSITION DES EQUIPES					
Chaperon Rouge Enr.			86	30481	133.157
Maç. St-Pierre & Tremblay			84	30013	131.45
Salon Lise			76	29906	131.38
J. Maurice Langlais			58	29377	128.193
RECORD DE LA SEMAINE					
PHS Pauline Robichaud					172
PHT Marcelle Bourgault					466
PHS EQUIPE: Chaperon Rouge Enr.					610
PHT EQUIPE: Chaperon Rouge Enr.					1651
A BATTRE					
PHS Cécile St-Pierre					242
PHT Cécile St-Pierre					606
PHS EQUIPE: Chaperon Rouge Enr.					642
PHT EQUIPE Chaperon Rouge Enr.					1754

Bonne chance à tous

Pauline Robichaud, secrétaire

LIGUE DE QUILLES "HOTEL MANOIR FOURNIER" INTER-COMTE.

POS. EQUIPES	PJ	PHS	PHT	TOT	PTS
1. Caisse Pop. Tourville	45	943	2629	37473	57
2. Lemieux & Fils Enr.	39	938	2615	31695	41
3. Restaurant Safari Mont.	42	870	2542	33547	31
4. Epicerie H. Caron	45	922	2548	36673	27
5. Meubles Barnabé	39	945	2515	30503	19

POS. JOUEURS	PJ	PHS	PHT	TOT	MOY
1. Gaston Lemieux	41	233	587	7167	174.33
2. Hervé Caron	45	226	582	7779	172.39
3. Bernard Lavoie	45	215	602	7689	170.39
4. Claude Blouin	6	190	524	1021	170.01
5. Marc Veilleux	33	232	585	5579	169.02
6. Guy Ouellet	42	208	593	7083	168.27
7. Jean L. Lemieux	39	203	564	6555	168.03
8. Michel Chouinard	41	234	562	6887	167.40
9. René St-Pierre	18	214	542	2987	165.17
10. Paul Deschênes	3	169	497	497	165.02
P.H.S. IND: Denis Lair, Epicerie H. Caron					247
P.H.T. IND.: Bernard Lavoie, Caisse Pop. Tourville					602
P.H.S. EQU.: Meubles Barnabé, St-Paul Montmagny					945
P.H.T. EQU.: Caisse Pop., Tourville					2629

AU DERNIER PROGRAMME:

Victoire de la caisse populaire de Tourville contre celle de l'Epicerie H. Caron 4 à 1. Le plus haut triple fut joué par Gaston Lemieux de l'Epicerie Caron soit 579.

Dans la deuxième rencontre, le Lemieux & Fils remporta la victoire au compte de 4 à 1 contre le Restaurant Safari de Montmagny. Le plus haut triple fut joué par Marc Veilleux 525.

Denis Lair, Statisticien

LIGUE DE QUILLES FIRESTONE DE ST-JEAN PORT-JOLI ET ST-AUBERT
STATISTIQUES AU 29-01-79

POS. EQUIPES	PJ	Phs	Pht	Tot	Pts
1. Laurendeau & Frères	57	782	2090	36019	96
2. Vulcanisation Desrosiers	57	737	2182	36169	90
3. Pain Samson	57	738	2048	36743	87
4. Garage Pellerin	57	735	1996	35808	83
5. Port-Joli Auto	57	698	1995	35720	80
6. Caisse Populaire	57	721	1954	35073	68
7. Artisan Bar Salon	57	731	2016	35591	59
8. Garage Deschênes	57	731	1943	34590	46

POS. JOUEURS	PJ	Phs	Pht	Tot	Moy
1. Hervé Caron	57	215	598	10142	177.53
2. Gaston Lemieux	54	234	592	9392	173.50
3. Vital Lapointe	51	213	564	8679	170.09
4. Denis Lair	54	224	584	9009	166.45
5. Paul Deschênes	57	214	529	9337	163.46
6. Michel Chouinard	57	217	538	9292	163.01
7. Roland St-Pierre J.	57	205	549	9236	162.02
8. René St-Pierre	57	195	534	9195	161.18
9. Jean-Claude Cormier	57	223	568	9145	160.25
10. Gilles Rouleau	54	199	537	8656	160.16

RECORD SEMAINE:	
P.H.S. Ind. Vital Lapointe	199
P.H.T. Ind. Vital Lapointe	535
P.H.S. Equ. Laurendeau & Frères	651
P.H.T. Equ. Caisse Populaire	1874
RECORD ANNEE:	
P.H.S. Ind. Lucien Caron	252
P.H.T. Ind. Hervé Caron	598
P.H.S. Equ. Laurendeau & Frères	782
P.H.T. Equ. Vulcanisation Desrosiers	2182
MOYENNE D EQUIPE	
1. Pain Samson	161.00
2. Vulcanisation Desrosiers	158.50
3. Laurendeau & Frères	157.25
4. Port-Joli Auto	156.75
5. Garage Pellerin	156.75
6. Artisan Bar Salon	156.75
7. Caisse Populaire	154.00
8. Garage Deschênes	151.00

André Fournier, secrétaire.

Ligue Féminine de Petites Quilles St-Jean Port-Joli, 31 janvier 79.

Caisse Populaire 29362 96 pts.
P.H.S. Huguette Gauvin 138.
P.H.T. Denise Lafleur 341.
Restaurant Denis 28259 72 pts.
P.H.S. Annette Leclerc 154.
P.H.T. Chantal Caron 391.
Pièces Acc. St-Jean Inc. 28844 64 pts.
P.H.S. Réjeanne D. Robichaud 158.
P.H.T. Réjeanne D. Robichaud 447.
L'Auvergnat 28180 56 pts.
P.H.S. Josée Caron 155.
P.H.T. Josée Caron 390.
Merci.

Josée Caron
Sec.

BAR-SALON L'ESPINAY
Rte. 132 Est, Montmagny
FILMS EROTIQUES
EN CIRCUIT FERME
SPECTACLE CONTINUEL
248-9040

A NE PAS MANQUER
POUR LE MOIS DE FEVRIER:
TOUS LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIR
LE DUO
PIERRE ET JEAN
GUITARISTES CHANTEURS
C'est nouveau!
Venez vous amuser
Vos hôtes: Chantal et Bertrand
HOTEL BONNET BLEU
St-Vallier
Cté Bellechasse 884-9394

HOTEL MONTMAGNY INN
Léo Boulet, prop.
153, St-Louis, Montmagny
Danse avec l'orchestre:
Disco C.F.L.S. avec animateur
Jeudi - vendredi - samedi - dimanche soir
248-3350

L'endroit rêvé
pour vous rencontrer
et vous divertir, c'est...
L'ARTISAN ENR.
POUR LE MOIS DE FEVRIER:
Les Naturels
Tous les vendredis et samedis soirs
ENTREE LIBRE
Nous avons aussi une salle de réceptions pour mariages et tous genres de réunions. Réservez à l'avance.
L'ARTISAN ENR.
GAETAN CHOUINARD, prop.
St-Jean Port-Joli 598-6909

"Un film bouleversant prodigieusement interprété."

Enfin en version française!

le film prodigieux applaudi par des millions de spectateurs à travers le monde et acclamé par toute la presse internationale!

MONTRÉAL

■ Voici le "Vol au-dessus d'un nid de coucous" féminin! Splendide... Le genre de films qu'on ne voit qu'une fois tous les dix ans... Exceptionnel.
Bon Dimanche / Tele-Metropole

■ Un film honnête et émouvant... Des performances admirables! Une sensibilité à fleur de peau! Le Devoir / André Leroux

■ Sans conteste, l'un des meilleurs films de l'année! A voir absolument! Dimanche-Matin

■ Dépasse de beaucoup "Vol au-dessus d'un nid de coucous"! Sans aucun doute le film le plus puissant et le plus émouvant à sortir d'Hollywood cette année!
The Gazette / Bill Brownstein

■ Un bijou de film...! Intelligemment écrit, éminemment vraisemblable et admirablement joué. Montreal Star / Martin Malina

Arrête ton char: 7.30 hres.
Jardin de roses: 9.00 hres.

14 ANS

Elle a 16 ans. Elle est au bord de la folie, de l'amour et de la vie

• Kathleen Quinlan
Bibi Andersson

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES

V.F. de I Never Promised You A Rose Garden

Maintenant, les cinémas Lafontaine sont ouverts le dimanche après-midi
La projection débute à 1.30 hres

Deuxième succès
Une folle comédie
ARRETE TON CHAR

DU 9 AU 15 FEVRIER INCL.

cinéma LAFONTAINE 1
Montmagny 248-1454

BIENTOT A L'AFFICHE!...

son seul péché était d'être femme

18 ANS Adultes

INTERIEUR d'un COUVENT

La lutte de l'instinct de vie contre les forces de répression morale.

UNE OEUVRE SPLENDIDE.

KARIM

★ TOUT NOUVEAU ★

L'ÉROTISME à son MEILLEUR

Mes nuits avec Susan, Olga, Albert.

en Couleur

18 ANS Adultes

La projection débute à 7.30 hres.

★ les FURIES ★

Marieke van Leeuwen Willeke van Amelrooy

PLUS

INTIMITÉ PASSIONNÉE

INTRODUCTIONS

Couleur

Du 9 au 15 février

cinema TACHE
Montmagny 248-6901

Deux Aventuriers Farfelus s'engagent dans la Police de la Floride.
Vivez avec ces 2 Recrues l'entraînement le plus Loufoque, le plus Hilarant jamais vu dans un Corps Policier!

POUR TOUS

Drôles de flics

TERENCE HILL | BUD SPENCER

DEUX SUPER FLICS!

2e FILM

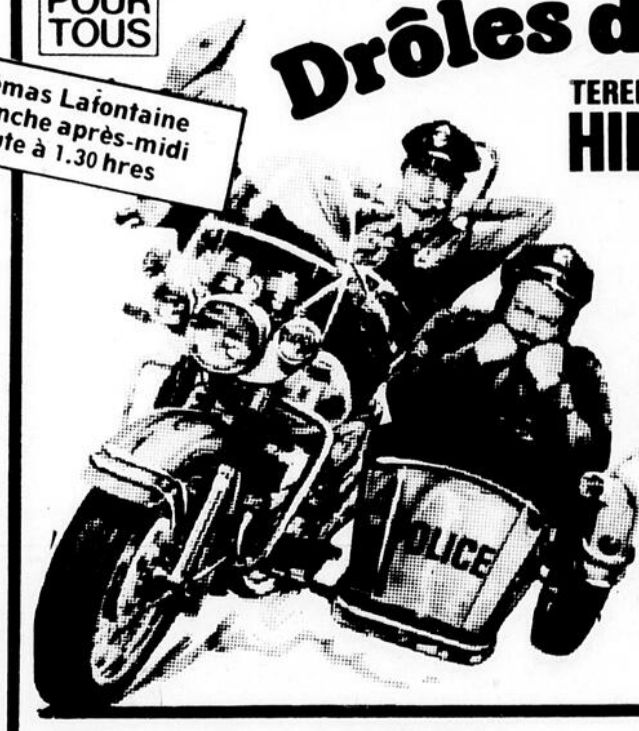

Il traque à MACAO Il frappe à BANGKOK

BUD SPENCER dans

LE COGNEUR

(FLATFOOT GOES EAST)

Le cogneur: 7.00 hres.
Flics: 8.45 hres.

cinéma LAFONTAINE 2
Montmagny 248-1454

DU 9 AU 15 FEVRIER

Vous avez jusqu'au 28 février 79

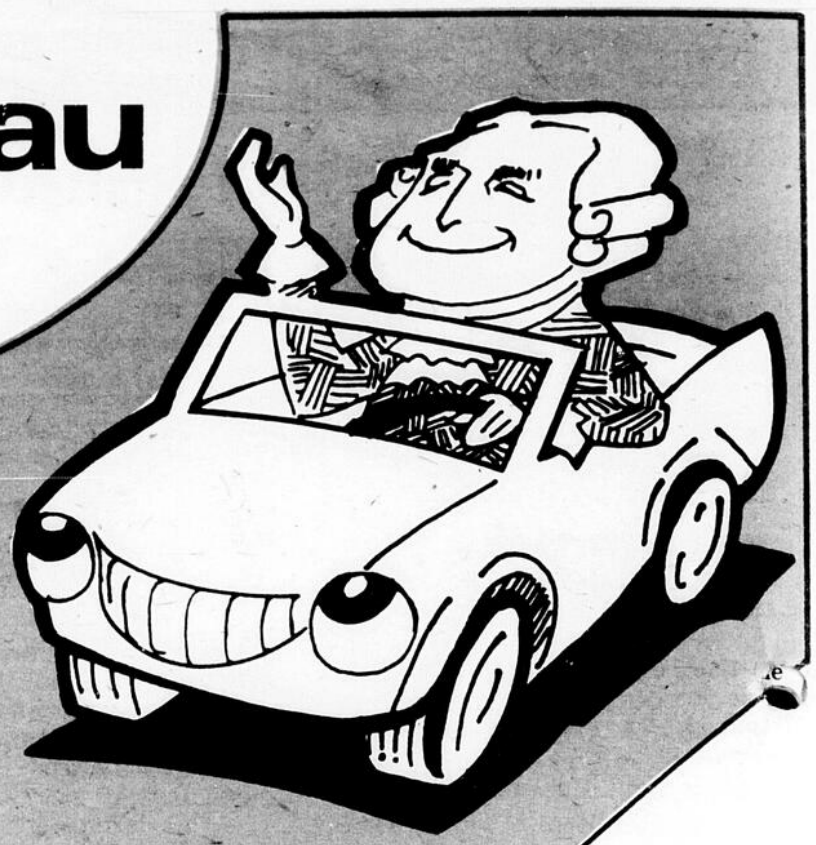

Une tannante de

"Bonne Chance"

Chez Plourde Auto Inc.

Vous pouvez vous mériter vos immatriculations 1979 ainsi que le coût de l'assurance du Gouvernement qui s'y rattache!

Nous vous remettrons vos plaques avec tout achat d'une automobile ou d'un camion ½ tonne, NEUF OU USAGE, de plus de $1,000.00

*CETTE OFFRE N'EST PAS VALIDE POUR TOUTE COMMANDE FAITE "AVANT OU APRES" CETTE PERIODE

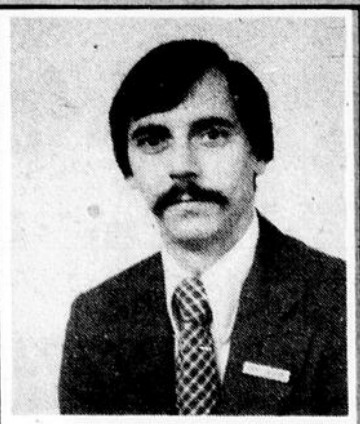

Vendeur du mois de février chez Plourde Auto Inc.
M. ROBERT PELLETIER
Félicitations!

Chez-nous, l'auto, ça nous connait!

plourde la pocatière, qué.

Robert Pelletier La Pocatière 856-3340 Claude Lizotte La Pocatière 856-2621	Guy Lévesque St-Gabriel 852-2199 Valmont Lizotte La Pocatière 856-3658	A St-Pamphile pour l'automobile, s'adresser à: Lewis Roy 356-3350